TABLEAU FIDELE
DE LA
VÉRITABLE ÉGLISE,

Pour servir de Supplément à l'enseignement des Catéchismes ordinaires.

Spectaculum facti sumus Deo, Angelis & hominibus.
Nous sommes devenus en spectacle à Dieu, aux Anges & aux hommes. (1re Epitre de *St-Paul* aux Corinthiens, Chap. VI. 9.)

Par l'Auteur du MANUEL, *ou* PETIT CATÉCHISME de l'Honnête-Homme.

1792.

Case FRC 8618

MdW 17441

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

AVANT-PROPOS.

L'EXISTENCE d'une Société, qu'on appelle communément Eglise, *ne peut être conteſtée. Elle eſt trop viſible, trop répandue, on en parle trop ſouvent, trop de perſonnes y prennent intérêt, pour qu'on puiſſe révoquer en doute la réalité de cette exiſtence.*

*Mais cette Société eſt-elle également connue? s'en fait-on des idées bien juſtes, bien nettes, bien diſtinctes & bien préciſes? n'eſt-il point permis d'en douter, à quiconque veut faire quelque attention à la conduite qu'on tient à ſon égard? Les uns, (ce ſont les Philoſophes de ces derniers tems,) la chargent d'imputations qui paroîtront calomnieuſes juſqu'à ce qu'ils en donnent de meilleures preuves que celles qu'on trouve dans leurs écrits; les autres, (ce ſont tous ceux des Chrétiens qui ont embraſſé des ſectes particuliéres, ſous quelques dénominations qu'ils puiſſent être connus,) s'efforcent de conſerver le nom d'*Egliſe, *ſans s'embarraſſer beaucoup de juſtifier la véritable ſignification de ce mot. Ceux-là, ce ſont les Païens, les Infidèles, en déteſtent juſqu'au nom. Ils voudroient pouvoir effacer de l'eſprit & de la mémoire tout ce qui peut ſervir à en entretenir l'idée & à en rappeler le ſouvenir. Ceux-ci, (ce ſont tous ceux qui ſe diſent fidèles Catholiques,) ſe contentent de quelques notions élémentaires qui leur ont été ſuggérées dans leur premiére jeuneſſe. Tous en un mot, ſi l'on excepte quelques-uns des plus inſtruits par état, par devoir, & quelquefois par goût, par inclination, n'ont de la véritable Egliſe que des idées vagues, ſuperficielles, incomplettes. Ce n'eſt pas que les Bibliothèques publiques & particuliéres ne renferment des Traités où tout ce qui regarde l'*Egliſe *eſt préſenté, diſcuté, approfondi avec*

un ordre, une exactitude, une solidité, une profusion même qui ne laissent rien à desirer à quiconque veut sincérement s'instruire à fond de cette importante matière; mais il faudroit plus de tems & de loisir, plus de dispositions naturelles ou acquises, plus de bonne volonté que n'en a le commun des hommes, pour puiser les connoissances suffisantes sur cet article dans ces sources pures & fécondes.

C'est par cette considération, uniquement dans cette vue, & pour ôter tout prétexte, que je me détermine à offrir au public ce Tableau de la véritable Eglise de Jesus-Christ, *abrégé sans doute; mais fidèle, intéressant; dont tous les traits sont exprimés au naturel, & peuvent être facilement saisis par quiconque, dégagé des préjugés de l'enfance & de l'éducation, sans prévention de parti & de système, voudra se donner la peine, après les avoir envisagés simplement, de les méditer à loisir, de les rapprocher les uns des autres, d'en faire des objets de comparaison, & d'en juger tout l'ensemble.*

TABLEAU FIDELE

DE LA

VERITABLE EGLISE.

D. QU'EST-CE QUE L'EGLISE ?

R. C'eſt une Société, 1.° originairement formée par *Jeſus-Chriſt*, Homme-Dieu; 2°. Etablie ſur des fondemens inébranlables; 3°. Inſtituée & gouvernée en chef par le ſucceſſeur de Saint Pierre, vicaire en terre, & par les Évêques ſucceſſeurs des autres Apôtres; 4°. Connue par des marques & des caractères, qui lui ſont propres & qui la diſtinguent de toute autre Société; 5°. Décorée des priviléges & des prérogatives les plus glorieuſes; 6°. Mere de tous les Chrétiens, ſur leſquels elle conſerve toujours ſes droits; 7°. Conſtamment féconde en grands perſonnages; 8°. Occupée à rendre à Dieu le culte en eſprit & en vérité qui lui eſt dû, ſans préjudice quelconque de ce qui eſt dû à Céſar, c'eſt-à-dire, aux Princes temporels; 9°. Terrible aux puiſſances de ténèbres & à leurs ſuppôts, comme une armée rangée en bataille; 10°. Certaine de ſes futures deſtinées, & toujours agréable & charmante aux yeux de ſon divin Epoux; enfin, infiniment reſpectable, ſous tous les reſpects, aux yeux d'une foi vive & éclairée : Tel eſt, en raccourci, le Tableau de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, de la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt. Quelque

nom qu'on lui donne dans l'ancien & le nouveau Teſtament, dans les Saints Peres & dans les Ecrits des Docteurs orthodoxes; ſous quelques emblêmes qu'on la peigne, il n'eſt aucun de ces traits qu'il ſoit difficile de juſtifier & de ſaiſir, aucun qui ne doive ſervir à inſpirer l'eſtime la plus particuliére, la vénération la plus profonde, l'amour le plus tendre, l'attachement le plus inviolable. C'eſt ce que nous nous propoſons de montrer dans les explications ſuivantes, en forme de Conférences, des différentes parties de ce Tableau.

PREMIÉRE CONFÉRENCE.

De la véritable origine de l'Egliſe.

D. QUEL eſt le fondateur, ou le premier auteur de la véritable Egliſe?

R. C'eſt Jeſus-Chriſt, le fils de Dieu fait homme, le divin Meſſie, le Sauveur de tous les Hommes. Lui ſeul a pu former le vaſte plan de cette Société, de cette République, de ce Royaume ſpirituel, qui devoit s'étendre à tous les tems, ſe répandre dans toutes les parties de l'univers, embraſſer toutes les Nations de la terre. Lui ſeul a pu en faire tous les préparatifs pendant environ quatre mille ans. Lui ſeul a pu exécuter ce plan, & mettre pour-ainſi-dire en œuvre & en place tous les matériaux aſſemblés de ce grand édifice. Lui ſeul a pu lui promettre & lui donner une ſolidité que rien n'a juſqu'ici, & que rien ne pourra jamais ébranler. Il en eſt donc le premier auteur & le véritable fondateur. C'eſt ſon ouvrage: il a déclaré, avant de quitter la terre pour s'en retourner vers ſon Pere, qu'il l'avoit conſommé: *opus conſummavi.*

Q. Je vous prie seulement de me donner quelques preuves, quelques témoignages certains & bien authentiques de ce que vous venez d'avancer.

R. Je consens bien volontiers à vous les donner, ou plutôt à vous les indiquer, ces preuves, ces témoignages certains que vous demandez. Vous n'avez qu'à vous donner la peine de lire les livres de l'ancien & du nouveau Testament, ces livres par excellence, qui présentent tous les caractéres de la Divinité; & si vous ne vous sentez pas en état de les lire, de les comprendre, de les discuter, rapportez-vous-en à la bonne-foi & aux lumiéres de tant de savans hommes de toutes les Sociétés, qui tous nous enseignent d'après les Divines Ecritures, que le Sauveur des hommes a fondé l'Eglise qui porte son nom.

Q. Je m'en rapporte volontiers à eux sur votre parole. Je vous demande seulement, que vous me remettiez devant les yeux quelques-uns des principaux traits de l'Histoire Sainte, qui regardent Jesus-Christ, auteur & fondateur de l'Eglise Catholique.

R. Rappellez-vous donc, qu'Adam, notre premier pere, fut créé dans l'innocence & avec tous les apanages de la justice originelle; c'est-à-dire, qu'il reçut de la libéralité de son Créateur, un esprit enrichi des plus belles connoissances; son cœur fut orné des habitudes surnaturelles de la foi, de l'espérance, de la charité & des autres vertus. Sa volonté étoit parfaitement libre, & la mort ne devoit avoir aucun empire sur lui. Il devoit, après avoir vécu long-tems tranquille & heureux dans le Paradis terrestre, où il avoit été placé, laisser une nombreuse postérité en possession de tous ses avantages, aller jouir dans le Ciel d'un bonheur infini dans son objet, dans sa grandeur & dans sa durée. Dieu n'exigeoit, en reconnoissance de tous ces avantages dont il l'avoit comblé, que l'abstinence de l'usage du fruit d'un seul

arbre : c'étoit le seul commandement qu'il eût jugé à-propos de lui faire. L'observation ne devoit pas lui en paroître difficile, au milieu de toute l'abondance dont il jouissoit d'ailleurs. Cependant, ô fragilité humaine ! Adam transgresse le précepte qui lui a été fait. Il mange du fruit qui lui a été défendu & par sa désobéissance il encourt la juste indignation de son Créateur. Dans l'instant même il est dépouillé de tous les apanages de la justice originelle ; il ne pourra les communiquer à ses descendans. Ils partageront avec lui la peine de sa prévarication ; déchus de l'état surnaturel qu'il a perdu, ils seront sujets à toutes les misères humaines de l'ame & du corps, & à la mort même.

Q. Est-ce que le Seigneur n'a pas pardonné à Adam sa coupable prévarication ?

R. Il la lui a pardonnée : il lui a rendu son amitié : il l'a rétabli dans la grace sanctifiante ; mais il ne l'a jamais rétabli dans la jouissance des droits que lui donnoit la justice originelle. Il l'a laissé assujetti aux peines temporelles qu'il avoit méritées par son péché, en lui faisant grace des peines éternelles auxquelles il auroit pu le condamner. Il s'est contenté, par un effet de sa miséricorde, de lui promettre & à ses descendans, un Libérateur, qui releveroit la nature humaine tombée & corrompue dans sa personne, qui instruiroit les hommes ignorans de ce qu'il leur seroit important de savoir, qui justifieroit les hommes coupables, qui aideroit les foibles mortels dans leurs besoins & leurs infirmités. Cette promesse solennelle que Dieu fit à Adam après sa chute, d'un Libérateur, il a voulu que le souvenir s'en soit conservé, non-seulement dans la nation Juive, destinée particuliérement à conserver ce précieux dépôt ; mais même chez les Nations devenues infidelles & idolâtres.

Les Patriarches, les Prophètes, les Justes ont fou

piré après ce Divin Libérateur pendant environ quatre mille ans. Les besoins du genre-humain se sont multipliés à l'infini, & ont été portés à l'excès. A peine le vrai Dieu étoit-il connu dans la Judée : *Notus in Judæâ Deus.* A peine avoit-il un seul temple qui lui fût consacré dans tout l'univers.

Enfin les tems mystérieux marqués par le prophète Daniel, sont accomplis. La Tribu de Juda ne conserve plus le sceptre, qui ne devoit en sortir que lorsque le divin Messie viendroit au monde, selon la prophétie de Jacob. Une Vierge a conçu dans son chaste sein. L'univers jouit d'une paix profonde sous le règne d'Auguste. Tout ce qui devoit précéder l'entrée du Libérateur dans le monde, est accompli. Le Desiré des Nations doit donc paroître.

Il paroît en effet, & en même-tems paroît dans les Cieux un astre nouveau. Il se fait remarquer en Orient par des Mages, qui viennent, conduits par ce flambeau prodigieux, rendre hommage au divin Enfant dans l'étable où il est né, avec des circonstances que l'Evangéliste Saint Mathieu nous décrit fort au long.

Il croît en sagesse à mesure qu'il avance en âge ; & lorsque les autres enfans, selon le cours ordinaire de la nature, sont encore à peine capables de faire usage de leur raison naissante, celui-ci à douze ans étonne déjà les Docteurs de sa Nation, assemblés dans le Temple de Jérusalem, par la sagesse de ses réponses & la difficulté de ses questions. Après quoi il se retire dans sa retraite obscure de Nazareth. Là il obéit, il demeure parfaitement soumis à Marie & à Joseph. Il mange son pain à la sueur de son front & en travaillant de ses propres mains : *In laboribus à juventute meâ.* Il entre, à l'âge de trente ans, dans les fonctions pénibles de son ministère public. Il parcourt,

en instruisant, les villes & les campagnes de la Judée & de la Galilée. Il se montre à Jérusalem, Capitale de sa Nation. Par-tout il fait l'œuvre pour laquelle son Père céleste l'a envoyé. Il est en but à mille contradictions, à toute la malice des Scribes & des Pharisiens, & à la rage des Démons qu'il chasse des corps des possédés, & qu'il force de se retirer dans les corps des plus vils animaux, des pourceaux immondes. Par-tout la bienfaisance l'accompagne : *Pertransiit benefaciendo.* Par-tout il soutient ses prédications & les vérités sublimes qu'il enseigne, par la pureté de ses mœurs, par l'éclat & le nombre de tant & de si grands miracles qu'aucun Taumaturge n'en avoit fait de pareils avant lui.

Il s'associe un certain nombre de disciples ; il en appelle quelques-uns plus particuliérement à sa suite, il les nomme *Apôtres*; il les forme lui-même aux fonctions de l'Apostolat auxquelles il les destine ; il leur apprend à prier. Il leur prescrit des règlemens de conduite qu'ils seront obligés d'observer. Il les envoie prêcher comme lui ; il leur communique le pouvoir de faire des miracles en son nom. Il les rassemble pour faire la derniére cène avec lui ; il les consacre alors Evêques ; il leur ordonne de faire en mémoire de lui & d'offrir le nouveau sacrifice de son corps & de son sang, qu'il vient d'instituer pour remplacer l'ancien sacrifice selon l'ordre d'Aaron, qu'il abolit. Cet auguste, cet adorable sacrifice de la nouvelle Loi, selon l'ordre de Melchisedech, il le couronne le lendemain vendredi, sur la Croix, par sa mort & l'effusion de son sang. En mourant il annonce que tout est consommé : *Consummatum est.* Il ressuscite le troisiéme jour, comme il l'avoit prédit non-seulement à ses Disciples, mais à ses ennemis même les plus acharnés ; il se montre dans cet état de résurrection

pluſieurs fois à ſes Apôtres & à ſes autres Diſciples ; il leur donne des preuves ſenſibles de la réalité de ſa réſurrection. Il continue de les inſtruire pendant les quarante jours qu'il demeure ſur la terre. La faute que Pierre a faite au temps de ſa Paſſion, en le reniant juſqu'à trois fois, ne change rien aux diſpoſitions que ce divin Maître avoit faites à ſon ſujet avant ſa mort. C'eſt ſur lui qu'il veut encore que ſon Egliſe ſoit bâtie; il le charge, après avoir exigé de lui de nouvelles preuves de ſon amour, de paître ſes Agneaux & ſes brebis : *Petre, amas me..? Paſce agnos meos & paſce oves meas.* Il eſt confirmé dans l'aſſurance qui lui a été donnée, que tout ce qu'il déliera ſur la terre ſera délié dans le Ciel, comme tout ce qu'il liera le ſera également. Il eſt nommé le premier des Apôtres dans toutes les occaſions, comme auparavant.

Le temps où ce divin Sauveur doit quitter le monde & s'en retourner vers ſon Père, approche. C'eſt alors qu'il donne à tous ſes Apôtres leur miſſion. « Je vous envoie (leur dit-il en termes formels) comme mon Père m'a envoyé. Je vous ai choiſis; ce n'eſt point vous qui m'avez choiſi. Je vous ai établis afin que vous alliez, & que vous apportiez du fruit, & un fruit qui demeure & non point paſſager. Allez donc, enſeignez toutes les Nations : baptiſez-les au nom du Père, du Fils & du Saint-Eſprit : apprennez-leur à obſerver tout ce que je vous ai commandé. Voilà que je ſuis avec vous juſqu'à la conſommation des ſiécles. »

Tels ſont les titres glorieux de Saint-Pierre & des autres Apôtres, & de tous leurs ſucceſſeurs dans l'Epiſcopat. Telles ſont auſſi les différentes époques bien marquée dans l'Evangile, de leur vocation, de leur élection, de leur conſécration, de leur miſſion particulière & générale. C'eſt pour ne les avoir

pas assez distinguées, que nos frères séparés ont confondu la consécration avec la mission, & prétendu qu'il suffisoit d'être consacré Evêque ou Prêtre pour avoir mission sur le troupeau.

Enfin le Sauveur du monde conduit ses Apôtres sur la montagne des Oliviers pour être témoins de son Ascension triomphante dans le Ciel, & les quitte. Il s'élève dans les airs, après leur avoir recommandé de se retirer à Jérusalem & d'y attendre l'Esprit consolateur qu'il promet de leur envoyer, & qui leur apprendra toute vérité.

Voilà les principaux faits consignés dans les Evangélistes, relatifs à la matiére présente de l'Eglise.

Q. Il faudroit être de mauvaise foi, ou du moins ignorer profondément toutes ces vérités pour refuser à J. C. le titre glorieux de fondateur & de premier Auteur de l'Eglise que nous appelons Catholique.

R. Il m'eût été facile de vous en fournir plusieurs autres preuves également concluantes, ou de détailler davantage celles que je viens de vous donner; mais je n'ai pas cru devoir insister sur une vérité qu'il suffit de présenter pour être saisie & apperçue, & qui d'ailleurs n'est contestée de personne. Une conséquence toute naturelle, c'est que l'Eglise est le grand ouvrage du Fils de Dieu. Ce mot tout seul en fait le plus magnifique éloge, & doit lui concilier la plus parfaite considération.

SECONDE CONFÉRENCE.

De la fondation de l'Eglise, ou des fondemens & des principes constitutifs de l'Eglise.

Q. Cet objet que vous vous proposez de traiter dans cet article, n'est pas sans-doute un des plus intéressans dont vous ayez à parler?

R. Si vous voulez dire que, du moment qu'il est

conſtant que J. C. eſt le fondateur de la Société Eccléſiaſtique, on ne peut douter qu'il ne l'ait établie ſur des fondemens ſolides & qu'il ne lui ait donné de bons principes conſtitutifs, je conviens que je pourrois me diſpenſer d'en parler ; mais vous ſavez qu'on n'a pas toujours préſentes à l'eſprit les réflexions les plus naturelles & les plus ſimples. Vous ſavez qu'il n'eſt perſonne qui ne ſoit bien aiſe d'être aſſuré que l'édifice qu'il occupe eſt ſi ſolidement bâti ; qu'il n'eſt point à craindre qu'il vienne à crouler, ou à ſe trouver renverſé par les vents & les tempêtes, ou emporté par les inondations & les torrens débordés. Or l'Egliſe Catholique eſt cet édifice que nous habitons : nous devons donc être charmés de ſavoir qu'il eſt ſolidement fondé & à l'abri de tout renverſement. Nous ne pouvons nous en aſſurer qu'en examinant ſérieuſement ſi ſes fondemens ſont bons & ſolides, ſi ſes principes conſtitutifs ſont certains & inébranlables : c'eſt tout ce que je me propoſe de vous montrer dans cette Conférence.

Q. N'eſt-il pas naturel de penſer que J. C., l'Homme-Dieu, qui eſt (comme vous venez de le faire voir dans la Conférence précédente,) le grand, le divin Architecte de cet excellent ouvrage, lui a donné toute la ſolidité imaginable ?

R. Oui ſans-doute, & vous pourriez confirmer la raiſon que vous apportez, par un raiſonnement ſimple, mais juſte : le voici. Un Edifice qui ſubſiſte dans toutes ſes parties & dans ſon entier depuis plus de 1700 ans, malgré tous les efforts furieux que le monde, l'enfer & leurs ſuppôts, ont faits pour le renverſer & le détruire, doit avoir des fondemens bien ſolides & une conſtitution à toute épreuve : or, telle eſt l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine. Donc ſes fon-

demens ſont ſolides, & ſes principes conſtitutifs certains & inébranlables. Qu'en penſez-vous ?

Q. Je vous avoue que vous m'inſpirez le plus grand deſir de bien connoître les fondemens & les principes conſtitutifs de l'Egliſe.

R. Je comptois bien que vous en viendriez-là. Je dois m'appliquer maintenant à contenter votre deſir, ſans abuſer de votre patience. Remarquez avec moi parmi les fondemens de l'Egliſe : d'abord la Pierre-angulaire qui unit toutes les parties de ce grand Edifice ; 2.° la Pierre centrale ſur laquelle porte l'Edifice tout entier & dans ſon enſemble ; 3.° toutes les autres Pierres fondamentales, qui en ſont comme les principales & les différentes baſes. Je m'explique.

La Pierre-angulaire, c'eſt J. C. ; il nous l'apprend lui-même en citant les paroles du ſaint Roi David au Pſeaume 117, & en ſe les appliquant à lui-même: « La » Pierre que les ouvriers avoient rejettée, eſt devenue » la Pierre-angulaire. » *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli.*

La Pierre-centrale où toutes les autres viennent aboutir & ſe réunir, c'eſt l'Apôtre St.-Pierre, le Chef de tous les autres Apôtres & de tous les Diſciples de l'Homme-Dieu. C'eſt encore lui-même qui lui annonce cette glorieuſe prérogative par ces paroles conſignées dans l'Evangile & à jamais mémorables « : Vous êtes Pierre, lui dit-il en préſence des autres Apôtres, & ſur cette Pierre je bâtirai mon Egliſe ; & les portes de l'Enfer ne pourront prévaloir contr'elle. » *Tu es Petrus, & ſuper hanc Petram ædificabo Eccleſiam meam, & portæ Inferi non prævalebunt adverſùs eam.* Telle eſt la récompenſe magnifique que reçoit ce glorieux Apôtre, de la confeſſion qu'il vient de faire de la divinité de ſon cher Maître : *Tu es Filius Dei.* « Vous êtes le Fils de Dieu. »

Les Pierres-fondamentales, ou les différentes baſes

de l'Edifice, ſont tous les autres Apôtres. C'eſt ce que l'Apôtre St.-Jean dans ſon Apocalypſe veut nous apprendre, quand il nous dit en termes formels, que les noms des douze Apôtres ſont dans les fondemens de la nouvelle Jéruſalem : c'eſt ainſi qu'il appelle l'Egliſe de J. C.; & St.-Paul, en écrivant aux premiers Fidèles, les avertit qu'ils ne doivent plus ſe regarder comme des étrangers, mais comme des Citoyens du Ciel & les domeſtiques de Dieu, bâtis, édifiés ſur les fondemens des Apôtres & des Prophètes : *Jam non eſtis hoſpites & advenæ; ſed eſtis cives Sanctorum & domeſtici Dei, ſuper-ædificati ſupra fundamentum Apoſtolorum & Prophetarum, ipſo ſummo angulari lapide Chriſto Jeſu.*

Q. Je n'en demande pas davantage pour m'aſſurer de la ſolidité inébranlable des fondemens de l'Egliſe.

R. Vous me diſpenſez donc d'ajouter à ce que je viens de dire, toutes les raiſons que me fourniroient les autres textes les plus formels des divines Ecritures, comme quand l'Eſprit-Saint compare l'Egliſe à une Montagne aſſiſe ſur les ſaintes montagnes : *fundamenta ejus in montibus ſanctis.* Expreſſions figurées, dont il n'eſt point difficile de comprendre la véritable ſignification, &c. &c. &c.

Q. Il ne me reſte plus qu'à ſavoir quels ſont les principes conſtitutifs de l'Egliſe, & s'ils ſont auſſi certains que les fondemens ſont inébranlables.

R. Je réduis tous les principes conſtitutifs de l'Egliſe, cette ſociété d'un ordre ſurnaturel, aux trois Vertus théologales, la *Foi*, l'*Eſpérance*, la *Charité*.

La Foi qui fait croire toutes les vérités que J. C. a révélées & que l'Egliſe propoſe à ſes enfans de croire, ſoit qu'elles ſoient écrites & renfermées dans les Livres ſaints, ſoit qu'elles ne le ſoient pas, mais ſeulement renfermées dans la tradition.

L'Espérance, qui nous fait desirer & espérer les biens éternels de l'autre vie, compter sur les moyens nécessaires pour y parvenir & pour nous en mettre en possession.

La Charité, qui unit parfaitement entr'eux tous les membres de l'Eglise, & qui leur est spécialement recommandée par l'Apôtre dans son Epître aux Colossiens : *Super omnia hæc Caritatem habete, quod est vinculum perfectionis.* « Sur-tout ayez la Charité, qui est le lien de perfection. »

Q. Il ne s'agit que de savoir si ces principes sont certains & immuables.

R. Oui, je le dis avec confiance. La Foi, l'Espérance & la Charité ont toujours subsisté dans l'Eglise de J. C.; elles subsistent encore, & elles subsisteront comme elle jusqu'à la consommation des siècles. *Nunc manent Fides, Spes, Charitas, tria hæc.*

Depuis que J. C. a établi son Eglise sur ces principes, rien n'a été ajouté, rien n'a été retranché, rien n'a été diminué, rien ne le sera jamais, du sacré dépôt des vérités révélées, confié à la garde des premiers Pasteurs. Le divin flambeau de la Foi n'a jamais cessé de briller, & il continuera toujours d'éclairer ceux qui voudront marcher à sa lumière. Il a pu & il peut encore cesser de luire & d'éclairer dans quelque canton; mais il ne s'éteint pas entièrement, il se transporte ailleurs pour éclairer d'autres contrées. Ce que l'Eglise croit aujourd'hui, elle l'a toujours cru, elle le croira toujours. Ce qu'elle enseigne aujourd'hui à ses enfans, elle l'a toujours enseigné dans le besoin, elle l'enseignera toujours. Elle n'a jamais fait de nouveaux articles de foi dans ses Conciles, dans ses Assemblées générales; elle n'a fait que développer & proposer plus explicitement ce qu'elle enseignoit en général & plus implicitement. Non, jamais l'erreur qui a pu infecter tant d'esprits particuliers & des régions entières,

entières, ne pourra infecter le Corps mystique de J. C. tout entier. Le démon de l'erreur prévaudroit alors contre lui ; la parole expresse de ce divin Sauveur, sa promesse authentique ne le permettra jamais : *Portæ Inferi non prævalebunt adversùs eam.* Ce que je dis ici de la Foi, première vertu théologale, je le dis également & avec la même assurance de l'Espérance & de la Charité, & par la même raison, d'après la même autorité.

Q. Voilà, selon moi, une vérité bien consolante & bien capable de tranquiliser les esprits, & de dissiper toutes les inquiétudes, toutes les incertitudes, tous les doutes qui viendroient à se former dans les imaginations.

R. Vous avez bien raison de le dire. Il n'est personne à qui on ne puisse adresser ces paroles du Sauveur à St.-Pierre, qui craignoit d'être englouti dans la mer par l'horrible tempête qui agitoit le vaisseau qui le portoit : *modicæ fidei, quare dubitasti ?* « Homme » de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? « Pourquoi, dirois-je aux imitateurs de cet Apôtre dans les plus violentes tempêtes qui agitent l'Eglise, pourquoi craignez-vous ? Demeurez constamment attachés à la Doctrine de l'Eglise catholique. Pourra-t-elle jamais être forcée d'abandonner la vérité, d'embrasser & de suivre l'erreur ? Non certainement. Croyez donc ce qu'elle enseigne, espérez ce qu'elle espére, aimez ce qu'elle aime & ce qu'elle commande d'aimer. Faites ce qu'elle vous commande de pratiquer. Vivez & mourez dans sa foi, dans son espérance & dans sa charité ; elles subsisteront toujours. Tenez-vous fermes à ces principes ; méprisez les vains prétextes de ceux qui se séparent d'elle, comme si la corruption & les scandales de plusieurs de ses enfans avoient pu ébranler ses fondemens & renverser ses principes constitutifs. Plaignez-les, mais ne les imitez pas dans leurs pitoyables illusions.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

Du Régime ou du Gouvernement de l'Eglise de Dieu.

Q. La sagesse du régime ou du gouvernement de l'Eglise répond-elle à la solidité de ses fondemens & à la certitude de ses principes constitutifs ?

R. Parfaitement, & je me flatte de vous mettre dans l'heureuse nécessité d'en convenir. Et comment, je vous prie, un gouvernement, dont l'Homme-Dieu lui-même est l'auteur, dont il a prescrit les formes essentielles, auquel il a donné les ressorts nécessaires; un gouvernement qui n'a éprouvé jusqu'ici aucun changement considérable, ne seroit-il pas marqué au coin de la plus profonde sagesse? Or, c'est ce qu'il m'est facile de vous montrer. Donc, &c.

Q. Est-il bien vrai que le Sauveur du monde est le véritable auteur du gouvernement actuel de l'Eglise; & qu'il n'ait éprouvé aucun changement notable dans toute la suite de plus de dix-huit siècles ?

R. Rien de plus vrai; & pour vous en convaincre, observez d'abord que l'Homme-Dieu a le premier gouverné lui-même son Eglise naissante, après l'avoir formée & composée de ses Apôtres, des soixante-douze Disciples, des personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition qui se déterminèrent à le reconnoître pour le véritable Messie & le Sauveur des hommes.

Observez 2.° qu'il n'étoit ni de sa sagesse, ni de sa bonté, ni de sa providence, de laisser sans aucune forme de gouvernement cette Société naissante, qui devoit prendre de si prompts & de si prodigieux accroissemens & s'étendre sur toutes les parties du globe: aussi a-t-il eu un soin particulier d'y pourvoir avant de monter au Ciel & de s'en retourner vers son Pere.

Il jette les yeux sur Pierre, après lui avoir déclaré formellement que c'étoit sur lui qu'il vouloit que son Eglise fût bâtie. Il lui donne une primauté d'honneur & de juridiction qu'il commence d'exercer, comme l'Ecriture le remarque, aussi-tôt après l'Ascension de ce divin Maître. Il est expressément chargé de paître non-seulement les agneaux, mais les brebis mêmes, c'est-à-dire, les simples Fidèles & les Pasteurs : *pasce agnos meos, pasce oves meas.* Il lui est donné de confirmer ses freres dans la foi ; les clefs du royaume des Cieux lui sont mises entre les mains pour l'ouvrir & le fermer ; il lui est dit en particulier que tout ce qu'il liera sur la Terre sera lié dans le Ciel, que tout ce qu'il déliera le sera également.

A ces traits consignés dans l'Evangile, peut-on de bonne-foi méconnoître le chef, le conducteur de tout le troupeau ? C'est en cette qualité que St. Pierre convoque & préside l'assemblée des Fidèles pour donner un successeur au traître Judas. C'est dans cette même qualité de chef & de conducteur du troupeau de J. C., qu'il préside le premier Concile tenu à Jérusalem, qui a donné la forme à tous les Conciles généraux qui ont été tenus dans la suite & jusqu'à ces derniers tems.

Q. Il paroît par ce que vous venez de dire, que le gouvernement de l'Eglise est purement monarchique, c'est-à-dire, le gouvernement d'un seul.

R. Il falloit attendre un instant, je vous aurois épargné la peine de me faire cette objection ; je vous aurois fait remarquer que le divin Législateur, à l'exception de la primauté d'honneur & de juridiction, de la surintendance qu'il a donnée à St. Pierre sur tout le troupeau composé des Pasteurs & des Ouailles, il accorde aux autres Apôtres les mêmes qualités de docteurs, de pasteurs, de juges, de gouverneurs, de conducteurs des troupeaux particuliers qu'ils auront cha-

eun en leur particulier à gouverner, il leur dit à tous en commun : Tout ce que vous lierez sur la Terre sera lié au Ciel, & tout ce que vous délierez le sera également, *quæcumque alligaveritis* : au plurier. Il leur dit *à tous*, Allez, enseignez toutes les Nations, &c. Il leur déclare *à tous* qu'il les envoie comme son Pere l'a envoyé. Recevez, ajoute-t-il *à tous*, le Saint-Esprit : *accipite Spiritum Sanctum*. Il promet d'être avec eux jusqu'à la consommation de siècles.

Q. Hé bien ! que voulez-vous conclure de tous ces passages de l'Evangile ?

R. Le voici tout naturellement : c'est que tous les Apôtres avoient part au gouvernement de l'Eglise avec St. Pierre ; que celui-ci n'avoit sur eux de droit divin que la primauté d'honneur, de juridiction, comme de convoquer les assemblées, de les présider, &c. &c. C'est 2°. par une conséquence nécessaire, que le gouvernement de l'Eglise n'est point purement monarchique, comme vous voulez le faire entendre, mais en même-tems aristocratique comme on parle en théologie. C'est 3.° que cette disposition, cette nature, cette forme de gouvernement qui s'est manifestée dans le Concile de Jérusalem, comme St.-Luc le rapporte dans l'histoire des Actes des Apôtres, s'est transmise aux successeurs légitimes de St.-Pierre dans le Siége de Rome, & aux successeurs légitimes des Apôtres, qui sont les Evêques catholiques ; le St.-Esprit les a établis tous pour gouverner l'Eglise de Dieu : *posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei*, nous dit l'Apôtre St. Paul. On ne peut s'empêcher d'admirer cette disposition, cette subordination, ce régime en un mot, quand on se donne la peine de l'examiner dans toutes ses parties avec les yeux d'une foi vive & éclairée. On y trouve de quoi confondre tous ceux qui voudroient y changer selon leur goût, leurs caprices, leurs erreurs.

Q. Pourquoi n'assignez-vous aucune part dans le gouvernement général de l'Eglise aux Prêtres, aux Curés, aux Pasteurs du second ordre?

R. C'est parce que J. C. ne leur en a assigné aucune; ils ne doivent travailler au salut des peuples, les gouverner & les conduire dans les voies de Dieu, qu'en sous-ordre, avec dépendance du Souverain-Pontife & des Evêques de leurs Diocèses respectifs. C'est de ces derniers qu'ils doivent recevoir leur mission; ils ne peuvent exercer les fonctions du saint Ministère que sous leur autorité.

Q. Il ne s'agit maintenant que de savoir s'il ne s'est fait aucun changement, dans la suite des tems, au gouvernement de l'Eglise établi par J. C.

R. Tous les ennemis du gouvernement de l'Eglise & de son régime ont eu beau se tourmenter pour trouver quelques sujets de reproches fondés, ou du moins plausibles; il n'a point été difficile aux Docteurs catholiques de montrer & de prouver que toutes les changemens qu'ils alléguoient ne tomboient point sur les parties essentielles du gouvernement général de l'Eglise; mais uniquement sur quelques formes, quelques règles de discipline, que l'Eglise, qui a reçu incontestablement de son divin Auteur, le droit & le pouvoir de se gouverner, a pu ajouter, ôter, changer, modifier, selon que les circonstances l'ont demandé à ses réglemens. Les exemples que je pourrois citer nous meneroient trop loin. Nous pouvons nous en rapporter à nos Controversistes.

Q. Vous avez parlé des *ressorts* du gouvernement de l'Eglise. Je vous avoue que je n'ai point compris ce que vous vouliez exprimer par ce terme.

R. Donnez-vous la peine de jetter un coup-d'œil sur les différens Gouvernemens Civils & Politiques, & vous verrez qu'il n'en est aucun qui n'ait des ressorts qui lui sont propres, & ce terme ne vous

paroîtra plus extraordinaire : mais pour vous en donner une juste idée, j'entends tous les motifs capables d'engager les particuliers, les fidèles à se soumettre & à observer tout ce qui est ordonné par ceux qui ont la manutention des Loix Ecclésiastiques, & qui par état sont chargés de les faire observer pour le bien général de la société. Vous comprenez assez que c'est le Souverain Pontife dans toute l'Eglise, & les Evêques, chacun dans leurs Diocèses : que les loix de l'Eglise sont ce que l'on appelle communément *les canons*, ou les règlemens qu'elle a faits dans ses Conciles généraux, nationaux & particuliers.

Q. Ces ressorts tous seuls, & indépendamment de l'autorité séculière, ne me paroissent pas avoir beaucoup de force.

R. C'est que vous ne voulez pas faire attention que les peines spirituelles que l'Eglise peut infliger & qu'elle inflige aux Réfractaires à ses loix, sont beaucoup plus terribles aux yeux de la foi que les peines temporelles.

Q. Quelles sont ces peines?

R. C'est l'excommunication, la suspense & l'interdit, peines canoniques & médicinales qu'il seroit trop long d'exposer ici en détail.

Q. L'Eglise a-t-elle le pouvoir d'infliger ces peines?

R. Oui. « Si quelqu'un (dit Jesus-Christ dans l'Evangile) n'écoute pas l'Eglise, c'est-à-dire, ceux qui la représentent & qui exercent son autorité, il doit être traité comme un Païen & un Publicain » : *Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus & Publicanus.* Rappelez-vous l'histoire de l'incestueux de Corinthe, & la conduite de S. Paul à son égard.

Q. Vous ne parlez que de peines : sont-ce les seuls ressorts du Gouvernement Ecclésiastique?

R. Il a aussi ses récompenses. L'Apôtre veut que les Prêtres qui gouvernent bien la portion du trou-

peau qui leur a été confié, soient dignes & reçoivent un double honoraire : *Qui benè præsunt Presbyteri, duplici honore digni habeantur.*

Q. Je serois curieux de savoir si l'expérience a justifié la sagesse du Gouvernement Ecclésiastique.

R. Il est facile de vous satisfaire. L'histoire apprend à tous ceux qui veulent la consulter, 1°. que les désordres se sont multipliés toutes les fois qu'il s'est glissé quelque relâchement dans le Gouvernement général, ou particulier ; 2°. qu'il n'a fallu pour les corriger & pour en arrêter le cours, & souvent qu'il n'a été besoin que de ranimer la fermeté & la vigueur de ce sage Gouvernement. Qu'il me suffise donc de renouveler ici l'exhortation de l'Apôtre : « Obéissez à ceux qui sont prépposés pour vous gouverner dans l'ordre spirituel, soyez-leur soumis ; car ils sont chargés de veiller, comme devant rendre compte de vos ames, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir, non pas en gémissant, mais avec joie. »

QUATRIÉME CONFÉRENCE.

Des caractères propres & distinctifs de l'Eglise de Jesus-Christ.

Q. Avant de commencer à vous faire quelques questions sur le sujet que vous indiquez, je vous prie de dissiper une inquiétude qui m'est survenue en réfléchissant sur les articles précédens.

R. Vous devez connoître la disposition où je vous ai témoigné que j'étois ; je tâche de vous satisfaire ; elle n'a point changé. Exposez donc votre anxieté, & s'il est possible je vais vous en tirer.

Q. La voici ; je me suis demandé à moi-même : De quoi peut-il me servir d'avoir une idée juste de

l'Eglise, d'en connoître le premier Auteur, ses fondemens & ses principes constitutifs, les formes & les ressorts de son Gouvernement, tandis que j'ignorerai laquelle de toutes les Sociétés Chrétiennes qui prétendent & se disent être l'Eglise, est certainement la véritable?

R. Votre inquiétude est assez bien fondée, mais il n'est pas difficile de la faire disparoître ; & c'est ce que je me propose de faire dans l'article indiqué, en vous développant les marques propres & les caractères certains de la véritable Eglise.

Q. Dites-moi donc promptement quelles sont les marques & les caractères certains de la véritable Eglise ?

R. N'allons pas si vite ; il faut que j'avance d'abord quelques propositions faciles à saisir, mais qui méritent une attention singulière : les voici.

La première : « La véritable Eglise doit avoir des marques auxquelles on puisse la reconnoître & la discerner de toutes les Sociétés Chrétiennes qui s'en donnent le nom, & qui n'en ont rien moins que la réalité. »

La seconde proposition : « Ces marques sont & doivent être tellement propres à la véritable Eglise, qu'on les chercheroit envain toutes réunies, dans chacune des autres Sociétés qui lui sont étrangéres. »

La troisième proposition : « On peut appartenir à l'ame & au corps de l'Eglise, en même temps ; ou seulement à son ame ; ou seulement à son corps. »

La quatriéme proposition : « Il est un moyen sûr, facile, infaillible, de se procurer l'assurance certaine qu'on est membre de la vraie Eglise. »

La cinquiéme proposition : « Quiconque se trouve hors de l'Eglise véritable & meurt malheureusement dans cet état, ne peut être sauvé & mis en possession du souverain bonheur. Hors l'Eglise point de salut. » C'est sur ces cinq propositions incontestables,

que vous pouvez me faire toutes les questions & toutes les observations que vous jugerez à propos.

Q. Je reviens à ma question, & je vous prie de me dire quelles sont les marques certaines auxquelles on peut reconnoître la véritable Eglise ?

R. Les Catholiques, fondés sur les divines Ecritures & sur l'autorité des Symboles des Apôtres, de Nicée & de Constantinople, en comptent cinq. L'Eglise véritable doit être *Une.* Elle doit être *Sainte.* Elle doit être *Catholique.* Elle doit être *Apostolique.* Elle doit être *Romaine.* Tel est l'enseignement public dans les Catéchismes des différens Diocèses.

Q. En quoi faites-vous consister l'unité de la véritable Eglise ?

R. 1°. Parce que les fidèles qui la composent ne font qu'un même corps, gouverné par un même Chef invisible qui est J. C., & par son Vicaire en terre le Pape, avec l'Episcopat qui est un. 2°. En ce qu'elle n'enseigne par-tout qu'une seule & même Doctrine révélée. 3°. En ce qu'elle fait pratiquer par-tout la seule & la même morale Evangélique. 4°. En ce qu'elle rend & fait rendre par-tout à Dieu le seul & le même culte en esprit & en vérité. 5°. En ce qu'elle n'a par-tout que le même nombre de Sacremens. D'ailleurs elle est l'Epouse de Jes. Chr.; il n'en a qu'une seule, qu'il a acquise au prix de son sang, qu'il a richement dotée. Elle est le corps mystique de ce divin Epoux. Il n'en a qu'un, comme il n'a qu'un corps physique & naturel; aussi toutes les figures qui nous la représentent dans les saintes Ecritures, nous la montrent toujours avec un titre, un caractére d'unité. Elle est une seule Bergerie : *unum ovile*, &c. Tout en elle tend & se rapporte à l'unité. C'est cette unité parfaite qui forme le fond de cette beauté incomparable qui est un de ses principaux apanages, selon que l'enseigne St-Au-

gustin : *Omnis porrò pulchritudinis forma, unitas est.*

Q. En quoi faites-vous consister la sainteté de l'Eglise ?

R. C'est 1°. Dans la sainteté de sa doctrine, de sa morale, de son culte, de sa discipline. — C'est 2°. en ce qu'elle condamne tout ce qui est contraire à la sainteté que Dieu exige de ses enfans, comme il paroît par les paroles de l'Apôtre : *Vocavit nos Deus vocatione suâ sanctâ ut essemus Sancti.* Aussi les premiers enfans de l'Eglise étoient-ils appellés du nom de Saints. — C'est 3°. en ce que tout chez elle tend directement à former des Saints, ses instructions, ses sacremens, ses règles de discipline générale. — C'est enfin parce que son chef est le Saint des Saints, la source de toute sainteté.

Q. En quoi faites-vous consister la catholicité de l'Eglise ?

R. La véritable Eglise est catholique, ou ce qui signifie la même chose, est universelle ; 1°. parce qu'elle s'étend dans toutes les parties de l'univers. C'est à toutes les Nations que les Apôtres ont été envoyés par leur divin Maître : *Euntes docete omnes Gentes.* L'Evangile doit être prêché chez tous les Peuples du monde. Et l'Apôtre S. Paul lui rend ce glorieux témoignage que, déjà de son temps, les extrémités de l'univers retentissoient des prédications des Apôtres. *In fines orbis terræ verba eorum.*

2°. C'est parce qu'elle embrasse tous les tems.

Q. Pourquoi dit-on que la véritable Eglise doit être apostolique, & l'est en effet ?

R. C'est 1°. parce qu'elle a été formée par les travaux & les prédications des Apôtres ; 2°. parce qu'elle remonte par une succession, par une chaîne jusqu'à eux, sans aucune interruption ; 3°. parce qu'elle conserve & qu'elle a toujours conservé le précieux don de la Foi qu'elle en a reçu, & les traditions

qu'ils lui ont laissées en dépôt ; 4°. parce qu'elle a reçu son autorité & sa mission par les Apôtres.

Q. Pourquoi ajoutez-vous enfin, que la véritable Eglise doit être Romaine ?

R. Je le dis, je l'ajoute, parce que S. Pierre, le premier & le chef des Apôtres, après avoir établi l'Eglise d'Antioche, capitale de l'Orient, & peut-être celle d'Alexandrie, capitale de l'Egypte, est venu établir son Siége à Rome, alors la capitale de l'Univers ; parce qu'il a établi dans cette grande Ville le centre de l'unité catholique ; parce qu'il a laissé à cette Eglise de Rome, attaché à sa Chaire la primauté sur toutes les autres Eglises du monde ; parce que c'est de cette Eglise que s'est principalement répandue la lumière de la Foi dans tout l'Occident ; parce qu'enfin S. Pierre, en consommant sa pénible carrière par un glorieux Martyre, a laissé à ses successeurs dans son Siége empourpré de son précieux sang, les titres augustes d'honneur & de juridiction dont Jesus-Christ l'avoit décoré.

Tels sont les caractères propres & distinctifs, es marques certaines auxquelles on peut reconnoître la véritable Eglise, selon l'enseignement de tous les Docteurs Catholiques.

Or, & c'est la seconde proposition que j'ai avancée, ces caractères, ces marques, on ne peut les trouver que dans l'Eglise Romaine : on les chercheroit envain dans chacune des Eglises qui se sont séparées d'elle par le schisme & par l'hérésie, & qui lui sont devenues ennemies & étrangères. Aucune, absolument aucune ne peut avec fondement s'en glorifier. Toutes en général, & chacune en particulier, présentent quelque défaut essentiel, soit du côté de l'ancienneté ; soit du côté de la succession de ceux qui en ont rempli les Siéges, & qui ne peuvent remonter jusqu'aux Apôtres ; soit du côté de l'in-

tégrité de la Foi & de ſes dogmes; ſoit du côté de la ſainteté & de la pureté de la morale Evangélique; ſoit, &c. Donc aucune de ces Egliſes ne peut être la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt.

Q. Pouvez-vous vous flatter de montrer, avec la même évidence, la certitude de vos autres propoſitions?

R. A peine ont-elles beſoin de quelque développement, tant elles ſont certaines & évidentes.

Q. Que voulez-vous exprimer dans la troiſième, quand vous dites « qu'on peut appartenir au corps & » à l'ame de l'Egliſe en même-temps, ou à l'un & à » l'autre ſéparément? »

R. Rien de plus aiſé à comprendre, quand on ſait bien ce que c'eſt que le corps & ce que c'eſt que l'ame de l'Egliſe. Je m'explique. Le corps de l'Egliſe, ou ſon extérieur, conſiſte dans la profeſſion de la Foi qu'elle enſeigne, dans la participation ſenſible de ſes Sacremens, dans l'aſſiſtance au ſaint Sacrifice de la Meſſe, dans la fréquentation des aſſemblées de Religion, &c. L'ame ou l'intérieur de l'Egliſe conſiſte dans ſa Foi, dans ſon Eſpérance, dans ſa Charité ſur-tout, qui unit les deux autres & leur donne la vie & le mérite.

D'après ce court expoſé, on comprend aiſément que ceux qui ont reçu le Sacrement de Baptême, qui ſont en état de grace & qui font profeſſion publique d'être Chrétiens & Catholiques, appartiennent en même temps & à l'ame & au corps de l'Egliſe. On comprend que les Catéchumènes qui n'avoient point encore reçu le Baptême & qui ne pouvoient aſſiſter à toutes les Aſſemblées, à toutes les Cérémonies en uſage dans le Chriſtianiſme, pouvoient déja être véritablement dans le cœur juſtes & Chrétiens, pouvoient auſſi appartenir à l'ame de l'Egliſe, quoiqu'ils n'appartinſſent pas au corps de l'Egliſe. On

comprend enfin que les pécheurs qui ſont Chrétiens & Catholiques à l'extérieur, appartiennent bien au corps de l'Egliſe, mais non pas à ſon ame.

Q. A quoi peut ſervir cette diſtinction & l'explication que vous venez de donner ?

R. Vous allez le ſentir & le voir tout-à-l'heure dans l'explication que je dois donner de ma quatrième propoſition. J'ai donc avancé qu'il eſt un moyen ſûr & infaillible de s'aſſurer ſoi-même qu'on appartient à l'Egliſe Catholique ; nous pouvons le mettre ici en pratique. Permettez donc que je vous demande à vous-même :

Êtes-vous uni de communion avec votre Curé légitime, qui a reçu ſa miſſion de l'Egliſe Catholique par le *viſa* de l'Evêque Diocèſain ? Vous me répondez, oui bien volontiers & avec certitude, puiſque vous pouvez ſavoir qu'il reçoit & qu'il publie ſes Mandemens. L'Evêque eſt-il uni de communion avec ſon Métropolitain ? Vous pouvez le ſavoir par le bruit commun, & vous en aſſurer vous-même. Le Métropolitain eſt uni de communion avec l'Egliſe de France. L'Egliſe Gallicane communique certainement avec le Siége de Rome. Ce premier Siége du Monde Chrétien & Catholique eſt occupé par le Saint-Pere Pie Sixiéme. Ce Pape remonte de proche en proche par ſes prédéceſſeurs juſqu'à Saint-Pierre, premier Evêque de Rome, & le fondateur de l'Egliſe Romaine. L'Egliſe Romaine eſt la véritable Egliſe. Donc certainement vous êtes Membre de l'Egliſe Catholique ; donc vous êtes du corps de l'Egliſe : prenez garde que je ne conclus pas que vous appartenez à l'ame de l'Egliſe, parce que pour l'aſſurer il faudroit ſavoir ſi vous êtes en état de grâce ; mais qu'eſt-ce qui le ſait ?

Il n'eſt perſonne qui ne puiſſe procéder de cette maniére, & ſe procurer par-là l'aſſurance cer-

taine d'être Membre de l'Eglise Catholique : c'est une grande consolation pour quiconque veut y faire attention ; mais elle est uniquement réservée aux Fidèles Catholiques Romains, & je pourrois défier ici tous ceux qui sont Schismatiques ou Hérétiques publics, de se la procurer.

Q. Je n'attends plus que le développement de votre cinquiéme proposition : *Hors l'Eglise point de salut.*

R. L'Eglise a été figurée par l'Arche de Noé ; tous ceux & celles qui ne s'y trouvérent point renfermés au temps du déluge universel, périrent misérablement. Le Sauveur du Monde veut qu'on regarde comme un Païen & un Publicain celui qui n'écoute pas l'Eglise ; à plus forte raison celui qui en est séparé à juste titre, ou qui s'en sépare lui-même. Or, un Payen & un Publicain, ou ce qui revient au même, un Pécheur public, en mourant dans cet état, ne peut prétendre au salut éternel.... Donc à plus forte raison tous les Infidèles, tous les Schismatiques, tous les Hérétiques, tous les Excommuniés, tous ceux en un mot qui sont retranchés du sein de l'Eglise, ou qui n'y ont jamais entré, ne peuvent être sauvés. N'insistons point sur cette terrible vérité : elle ne peut être contredite que par ceux qui ont intérêt de la contredire ; mais, en la contredisant, ils ne pourront jamais la détruire & l'anéantir.

Q. Il me vient à l'esprit quelques observations que je suis tenté de vous faire : & d'abord ne pourriez-vous point réduire à un plus petit nombre les cinq marques, ou les cinq caractères de la véritable Eglise, que vous venez d'exposer ?

R. Non ; je sais cependant que nos Fréres séparés, les Protestans n'en demandent que deux, la *prédication* de l'Evangile, & *l'administration* légitime des Sacremens : mais je sais aussi qu'on leur répond que

toutes les Sociétés Chrétiennes se flattent d'enseigner l'Evangile & la pure parole de Dieu, & d'administrer légitimement les Sacremens ; que par conséquent ces deux marques ne suffisent point pour montrer où est la véritable Eglise ; que c'est éterniser la question que de vouloir s'en tenir là, au lieu qu'aucune secte ne peut dire avec vérité & ne peut prouver qu'elle est *Une, Sainte, Catholique, Apostolique*, & *Romaine* ; qu'aucune par conséquent ne peut être la véritable Eglise de Jesus-Christ.

Q. Vous nous dites bien que, pour s'assurer d'être dans le sein de l'Eglise, il ne s'agit que de s'assurer qu'on est en communion avec elle ; mais vous ne nous apprenez pas assez ce que c'est que d'être en communion avec l'Eglise.

R. Voici donc ce que c'est que d'être en communion avec l'Eglise Catholique ; faites-y bien attention. C'est 1°. croire tout ce que le corps des Evêques Catholiques & unis avec le Souverain Pontife, leur Chef & celui de toute la Société des Fidèles, enseigne & propose de croire.---C'est, en second lieu, participer aux divins Sacremens, assister au Saint-Sacrifice de la Messe & aux Assemblées de Religion.---C'est 3°. rendre à Dieu le culte autorisé par l'Eglise.---C'est enfin reconnoître la primauté d'honneur & de juridiction sur toute l'Eglise, des Souverains Pontifes, ou Evêques de Rome, successeurs de Saint Pierre.

Q. Je vous suis particuliérement obligé de la courte & précise réponse que vous venez de me donner. Je vais m'appliquer à y réfléchir sérieusement ; je tâcherai de me la rappeler assez souvent, pour ne jamais l'oublier.

CINQUIEME CONFERENCE.

Des prérogatives glorieuſes de l'Egliſe Catholique.

Q. QU'ENTENDEZ-VOUS par les glorieuſes prérogatives de l'Egliſe ?

R. J'entends ſa viſibilité, ſon infaillibilité, ſa perpétuité, autrement ſon indéfectibilité.

Q. Voilà une ample matiére à de nouvelles réflexions.

R. Je ne ferai que celles dont vous me fournirez l'occaſion, & qui me paroîtront les plus néceſſaires pour l'intelligence de chacune de ces prérogatives. Et d'abord j'obſerverai que le Sauveur du Monde a voulu que ſon Egliſe fût viſible, afin que tous ceux qui voudroient entrer dans cette ſociété, ne puſſent, pour s'excuſer de le faire, ou de ne l'avoir pas fait, prétexter qu'ils ne la connoiſſoient pas. C'eſt dans ce deſſein qu'il la fait repréſenter & annoncer par les anciens Prophètes, comme une montagne aſſiſe ſur le ſommet des montagnes : *Erit mons in vertice montium.*

Q. J'ai cependant entendu parler quelquefois d'Egliſe *inviſible.*

R. C'eſt la pitoyable défaite à laquelle ont eu recours les Proteſtans, pour ſe décharger du reproche accablant que leur faiſoient les Catholiques de ſe trouver ſeuls & iſolés, de ne pouvoir faire remonter l'origine de leur Egliſe prétendue-réformée plus haut que le commencement du ſeizième ſiècle ; de n'avoir pour eux & pour leurs Sociétés, ni l'antiquité, ni la ſucceſſion, apanages précieux & certains de la véritable Egliſe, à laquelle Jeſus-Chriſt a promis en termes

termes formels, en établissant que les portes de l'Enfer ne prévaudroient jamais contre elle.

Q. Comment l'Eglise se rend-elle & s'est-elle toujours rendue visible?

R. C'est 1°. par la continuité des peuples qui ont embrassé & fait profession publique de sa doctrine. C'est 2°. par la succession visible & non-interrompue des Pasteurs, également héritiers de la Foi des Apôtres, & du siége que St. Pierre a établi à Rome. C'est enfin par l'exercice notoire des fonctions du ministére sacré dont les Ministres de l'Eglise sont chargés, & qu'ils n'ont jamais cessé de remplir publiquement.

Q. La visibilité de l'Eglise peut-elle s'accorder avec la nécessité où se sont souvent trouvés ses Ministres & ses Enfans de se cacher pour éviter les persécutions qu'on leur suscitoit?

R. Très-bien: ce n'étoient en effet que quelques-uns de ses Ministres & de ses Enfans, qui se cachoient alors; ce n'étoit que dans quelques cantons particuliers; ce n'étoit que pour quelque temps. Cela n'empêchoit pas & ne pouvoit empêcher que les trois objets auxquels nous attachons la visibilité de l'Eglise, ne subsistassent toujours. Et parce que les Missionnaires, dans la Chine, le Tonquin & autres pays lointains, sont quelquefois forcés de se cacher & d'interrompre les fonctions de leur zèle Apostolique, auroit-on droit, auroit-on bonne grace d'en conclure que l'Eglise est devenue invisible? qu'en pensez-vous?

Q. Je comprends que, pour combattre avec avantage la visibilité de l'Eglise, il faudroit attaquer en même temps les trois objets visibles, & en démontrer l'impossibilité ou la fausseté; & j'en sens toute la difficulté. Mais pouvez-vous également établir l'infaillibilité de l'Eglise par de bonnes preuves? Et d'abord qu'entendez-vous, quand vous avancez que l'Eglise est infaillible?

R. J'entends que le corps des premiers Pasteurs ou Evêques, qu'on appelle l'Eglise enseignante, ne peut ni se tromper ni être trompée dans les décisions dogmatiques qui émanent de son autorité. J'entends que la société des Fidèles, qu'on appelle l'Eglise écoutante, ne peut, ni se tromper, ni être trompée en adhérant de cœur & d'esprit à l'enseignement de l'Eglise enseignante, en se conformant à ses décisions dans les matières qui sont de sa compétence, telles que sont celles de la foi, de la morale, du culte Religieux & de la discipline.

Q. Sur quoi fondez-vous cette prérogative, aussi précieuse que glorieuse ?

R. Je l'appuie sur la parole expresse du Sauveur du monde. Voici comme il s'explique lui-même, immédiatement après les paroles qui renferment les titres authentiques des Apôtres & de leurs successeurs : *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi.* « Et voilà que je suis avec vous, « tous les jours, jusqu'à la consommation du siécle. »

Observez que le Sauveur savoit très-bien que les Apôtres, auxquels il adressoit ces paroles, ne subsisteroient pas toujours & jusqu'à la fin des temps. Les paroles & la promesse qu'elles expriment doivent donc s'étendre à leurs successeurs qui les remplaceront jusqu'à la fin des siécles.

Observez encore ces paroles, tous les jours : *omnibus diebus* : sans intervalle, sans restriction. Conviendroit-il de restreindre à certains temps, à certaines occasions ces paroles ? Non, ce seroit leur donner une fausse interprétation.

Observez enfin que le divin Maître parle à tous les Apôtres, *vobiscum*, & non point à chacun d'eux en particulier.

Maintenant, je le demande à toute personne sensée, réfléchie & exempte de préjugé, J. C. resteroit-il,

pourroit-il rester avec les successeurs des Apôtres, s'ils tomboient dans l'erreur, s'ils se trompoient, ou s'ils étoient trompés jusqu'au point de décider des fausſetés pour des vérités dans tout ce qui est de leur compétence?

Q. Je vous avoue que je n'y vois aucune apparence: dites-moi seulement si vous ne mettez aucune différence à ce sujet entre les Apôtres & les Evêques leurs successeurs?

R. La différence que j'y mets, c'est que chacun des Apôtres reçut le privilège personnel de l'infaillibilité à raison des circonstances où ils devoient se trouver, une fois séparés, & dans leurs missions respectives, & dans l'impossibilité de se réunir; au lieu que l'infaillibilité, comme nous l'avons observé, n'est promise & accordée qu'au corps des Evêques présidés par le souverain Pontife, l'Evêque de Rome, ou en personnes, ou par ses Députés.

Q. Faut-il donc, pour être infaillibles, qu'ils soient assemblés en Concile?

R. Point du tout; il suffit qu'étant dispersés ils se réuniſſent de sentiment & le fassent connoître ou par écrit ou par députés; il suffit même qu'étant instruits de ce qui est en question, ils se taisent & ne réclament point contre la décision du souverain Pontife, ou des Evêques assemblés en Concile, selon cet ancien adage: « Celui qui se tait est censé consentir, » sur-tout lorsque le devoir de sa charge l'oblige de parler: *Qui tacet consentire videtur.*

Q. On dit cependant que l'Eglise enseignante, même assemblée en Concile, s'est trompée plus d'une fois.

R. On l'a dit, on l'a répété; mais l'a-t-on prouvé? pourra-t-on jamais le prouver? Non: c'est une noire calomnie, que les ennemis de l'Eglise, fâchés de se voir condamnés, ont mis sur son compte, & qu'ils ont tâché d'accréditer par toutes sortes de moyens.

l'Egliſe n'eſt pas plus à l'abri de la malignité, que le Sauveur des hommes ne le fut de celles des Scribes & des Phariſiens. L'aſſiſtance particulière de l'Eſprit-Saint qui lui eſt promiſe ſuffit pour démontrer la fauſſeté de toutes les imputations qu'on peut faire à cette occaſion. Mais il ſeroit trop long d'entrer ici en diſcuſſion; nos Controverſiſtes l'ont fait & le feront toujours avec ſuccès.

Q. Je ſerois bien aiſe d'avoir une règle générale & certaine, à laquelle je puiſſe m'en tenir.

R. La voici: Voyez, examinez, aſſurez-vous de quel côté eſt le plus grand nombre des Evêques unis avec le Souverain Pontife, l'Evêque de Rome; ne doutez nullement que la vérité ne ſoit avec eux. C'eſt-là comme la pierre-de-touche en matière de controverſe & de diſpute.

Q. Vous avez encore ajouté une troiſième prérogative que vous attribuez à l'Egliſe, & que vous faites conſiſter dans ſa perpétuité ou dans ſon indéfectibilité.

R. Cette prérogative n'eſt ni moins certaine ni moins glorieuſe que les deux autres. Pour s'en convaincre il ſuffit de faire attention aux paroles de J. C., à la nature des fondemens & des principes de l'Egliſe, enfin à l'expérience du paſſé. Tout annonce certainement la perpétuité de cette ſociété. Le Sauveur ne promet-il pas d'être avec elle juſqu'à la conſommation des ſiècles, & que les portes de l'Enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle? ſes fondemens ne ſont-ils pas inébranlables, & ſes principes conſtitutifs incorruptibles? L'Egliſe a-t-elle à craindre de plus furieuſes tempêtes que celles qui l'ont agitée dans les ſiécles précédens? Qu'eſt-ce que le monde, l'Enfer & leurs ſuppôts ont gagné aux efforts furieux, multipliés qu'ils ont faits pour le renverſer? N'eſt-ce pas un Rocher au milieu d'une Mer orageuſe, contre

lequel les flots, les vagues les plus impétueuſes viennent néceſſairement ſe briſer ? N'eſt-ce pas cette Barque de *Pierre*, qui peut être agitée & qui l'eſt habituellement ; mais qui ne peut être ſubmergée ? N'eſt-ce pas enfin ce grand Arbre dont les racines s'étendent dans toute la terre & qui la couvre, dont il peut ſe détacher quelques branches, mais dont le tronc reſte immobile & ne pourra jamais être coupé, ni arraché ? Ici le paſſé peut & doit nous répondre de l'avenir.

Q. Je ne craindrois qu'une choſe : c'eſt que, la ville de Rome venant à périr ou à être envahie par les infideles, comme la ville de Conſtantinople, l'Egliſe Romaine & par conſéquent l'Egliſe Catholique ne vînt à diſparoître.

R. Raſſurez-vous. Dans tous les cas imaginables, l'Egliſe Romaine, le centre de l'unité Catholique ſe trouvera par-tout où le ſucceſſeur de Saint Pierre ſera obligé de ſe tranſporter & de fixer ſon ſiége. Saint Pierre ne ceſſera jamais d'avoir des Succeſſeurs aſſis dans la Chaire qu'il a fondée, & jouiſſant des prérogatives qui y ſont attachées, & ſur-tout de la primauté d'honneur & de juriſdiction.

Q. Vous me tirez d'un grand embarras que j'avois dans l'eſprit, & vous me fourniſſez un puiſſant motif de m'attacher de plus en plus à cette Sainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

SIXIÉME CONFÉRENCE.

De la maternité de l'Egliſe Catholique, & de ſes droits ſur ſes Enfans.

Q. On m'a accoutumé dans ma première jeuneſſe à dire notre Sainte Mère l'Egliſe Catholique ; mais on ne m'a jamais expliqué pourquoi je devois m'exprimer de la ſorte.

R. Je me charge bien volontiers de vous apprendre aujourd'hui pourquoi l'Eglise de J. C. est la Mère de tous les Chrétiens ; & pourquoi nous pouvons & nous devons l'appeler de ce nom.

C'est donc 1°. parce qu'elle enfante à J. C. son Divin Epoux & à la Religion tous ceux qui sont baptisés au nom du Père, du Fils & du Saint-Esprit, selon que le Sauveur l'a ordonné : *Baptisantes eos in nomine Patris & Filii & Spiritûs sancti.*

C'est 2°. parce qu'elle leur donne à tous l'éducation Chrétienne qu'ils reçoivent.

C'est 3°. parce qu'elle a bonne part à l'état qu'ils embrassent, en le bénissant & en sanctifiant toutes les conditions.

Q. On croit communément que c'est aux parens, selon la chair, qu'on doit attribuer tout cela.

R. Je ne prétends point diminuer les droits que les auteurs, selon la chair, ont à la reconnoissance de leurs enfans, dans tout ce qui appartient à l'ordre naturel & civil ; mais vous ne devez pas méconnoître les droits que l'Eglise a sur ses enfans, dans l'ordre surnaturel, & tout ce qui regarde le salut éternel.

Rappellons-nous l'état où nous nous trouvions au moment où, sortant du sein de nos mères, nous parûmes dans le monde. Coupables du péché originel, nous étions ennemis de notre Créateur, esclaves de Satan, & livrés à sa cruelle tyrannie, incapables par nous-mêmes de nous en délivrer ; exposés aux plus grands périls, notre condition ne pouvoit être plus déplorable : c'est celle de tous les enfans avant qu'ils aient été baptisés.

Nous fûmes portés à l'Eglise ; ceux & celles qui avoient été priés d'être nos parrains & nos marraines se présentèrent devant le Ministre député de l'Eglise ; ils furent interrogés par lui ; ils satisfirent à toutes

les queſtions qu'il leur fît ; ils firent hautement les promeſſes qu'il exigea. Alors il prononça les paroles preſcrites, la forme du ſaint Baptême ; il verſa en même-tems ſur nos têtes l'eau élémentaire, préparée par les prières & les bénédictions de l'Egliſe ; en cet heureux moment le Ciel s'ouvrit, l'Enfer fut fermé ; le Démon confondu fut contraint d'abandonner notre ame & de ſe retirer. Les Anges ſe réjouirent, notre nom fut inſcrit dans le livre de vie : nous fûmes revêtus d'un habit blanc, (le Crémau) en ſigne de victoire ; les cloches ſonnèrent en ſigne de joie, & pour inſtruire & inviter les Fidèles adultes à prendre part à notre bonheur & à en bénir le Ciel.

C'eſt ainſi que, de l'état le plus déplorable, nous avons paſſé à la condition la plus heureuſe, nous ſommes devenus, par cette ſeconde naiſſance toute ſpirituelle, les enfans de l'Egliſe Catholique & du Très-Haut, les co-héritiers de Dieu le fils, les temples vivans de l'Eſprit-Saint ; mais je laiſſe à vos réflexions la nobleſſe des titres du Chrétien, l'étendue de ſes pouvoirs, la certitude & la grandeur de ſes eſpérances, la ſublimité de ſa fin & de ſa deſtination, & tous les autres effets admirables que produit le Sacrement de Baptême dans les enfans qui ont le bonheur de le recevoir. Je vous demande ſeulement ſi l'Egliſe n'acquiert point par-là à juſte titre le droit de Mère ſpirituelle & charitable ? Elle en acquiert un ſecond.

Q. Je ne vous diſſimulerai pas, à ma honte & à ma confuſion, que je n'avois jamais réfléchi ſur tout ce que vous venez d'avoir la bonté de me dire ; je vous prie inſtamment de continuer à m'inſtruire, & de m'apprendre comment l'Egliſe Catholique devient notre mère, par l'éducation qu'elle nous donne.

R. N'eſt-ce pas l'Egliſe qui, par ſes Miniſtres, enſeigne aux enfans les premiers élémens de la Religion Catholique, les principaux Myſtères, les Actes de

foi, d'eſpérance & de charité, le nombre & les définitions des Sacremens, l'Oraiſon dominicale & les autres Prières uſitées, le Symbole des Apôtres ? N'eſt-ce pas l'Egliſe qui les diſpoſe à recevoir les divins Sacremens, & qui les leur fait adminiſtrer ? Il ne faut que ſe rappeller tout ce qui ſe fait dans les Catéchiſmes & autres Inſtructions publiques & particulières, pour demeurer convaincu de cette vérité ? Enfin, n'eſt-ce pas l'Egliſe qui bénit & ſanctionne les nœuds réciproques que forment les perſonnes qui ſe marient ? N'eſt-ce pas elle qui, après avoir choiſi parmi ceux qui ſe préſentent pour ſe conſacrer au ſervice des ſaints Autels, après les avoir éprouvés, après les avoir diſpoſés, les conſacre, les ordonne, leur donne la miſſion ? N'eſt-ce pas elle qui reçoit les vœux ſolemnels des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui veulent s'engager dans les Inſtituts religieux qu'elle a approuvés ? Pourriez-vous, après cela, diſconvenir qu'elle prend la plus grande part aux engagemens qu'on prend en entrant dans les différens états qui partagent la ſociété ? Concluons qu'elle eſt la Mère des Chrétiens, par la naiſſance qu'elle leur donne en les enfantant à Jeſus-Chriſt, ſon divin Epoux, par l'éducation qu'elle leur procure, par la part qu'elle prend à leurs différens établiſſemens dans la ſociété ; diſons-le en un mot, parce qu'elle en remplit exactement tous les devoirs.

Q. Vous avez ajoûté que l'Egliſe conſerve toujours les droits de Mère ſur ſes enfans : vous me ferez plaiſir de me marquer avec préciſion les droits que l'autorité de Mère donne à l'Egliſe ſur ſes enfans, & juſqu'où ils peuvent s'étendre.

R. Ces droits, que la qualité de Mère donne à l'Egliſe ſur ſes enfans, ne s'étendent point au-delà du ſpirituel ; elle ne ſe mêle point du temporel, & de tout ce qui ſe trouve renfermé dans une ſphère bien

inférieure à celle où l'a élevée son divin Auteur : ce qui peut intéresser la gloire de Dieu & celle de la Cour céleste, la conscience du particulier & son salut éternel, l'édification du prochain : voilà ce qui est de son ressort. C'est à raison de ces objets qu'elle conserve toujours le droit d'exercer sur ses enfans le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir administratif, le pouvoir exécutif. Ces différens pouvoirs sont confiés à ceux que l'Apôtre appelle les dispensateurs des Mystères du Seigneur ; au souverain Pontife, aux Evêques, aux Pasteurs du second ordre, aux Prêtres, aux Confesseurs, sous la dépendance des premiers, à tous ceux, en un mot, qui composent la Hiérarchie ecclésiastique.

Q. Qu'est-ce que vous entendez par cette Hiérarchie ecclésiastique, dont vous parlez ici ?

R. J'entends par Hiérarchie ecclésiastique, un Ordre sacré, distingué des simples Fidèles, établi par Jesus-Christ, composé d'Evêques, dont le Pape est le Chef, de Prêtres & de Ministres. On y entre par le Sacrement de l'Ordre, l'un des sept Sacremens de la nouvelle Loi, institué par Jesus-Christ, comme tous les autres.

Q. J'en avois entendu parler bien des fois, mais on ne s'étoit jamais donné la peine de m'en donner une notion aussi claire & aussi facile à saisir & à retenir ; sans-doute que les droits que l'Eglise conserve sur ses enfans, leur imposent des obligations à remplir. Voudriez-vous me les exposer ?

R. Vous devez comprendre, d'abord, que le devoir des enfans est de se soumettre & d'obéir à ceux qui exercent les pouvoirs dont nous venons de parler ; mais outre cette obligation commune & générale, il en est de particulières, que je ne dois vous exposer qu'après avoir rapproché tout ce que l'Eglise

eſt par rapport à ſes enfans, afin qu'ils ſentent mieux ce qu'ils doivent être par rapport à elle.

Q. N'en avez-vous point déjà aſſez dit pour le faire connoître ? Mais puiſque cela vous fait plaiſir, je vous écouterai volontiers : dites donc ?

R. L'Egliſe Catholique eſt, par rapport à ſes enfans, 1.° une Mère vénérable & puiſſante ; 2.° bonne & compatiſſante ; 3.° libérale & bienfaiſante ; 4.° toujours égale, conſtante & généreuſe ; 5.° toujours occupée à procurer, avec un zèle infatigable, le bien ſpirituel de ſes enfans ; 6.° vertueuſe, exempte de tout défaut, & accomplie en tout genre.

Q. Vous donnez-là l'idée la plus avantageuſe de la Mère commune des Chrétiens ; mais ſoutient-elle bien tout ce caractère de nobleſſe, de grandeur, de bontés, &c. que vous lui attribuez ?

R. Oui, il eſt aiſé de juſtifier, par des faits certains, tous ces titres auguſtes ; & pour entrer dans un petit détail, l'Egliſe n'eſt-elle pas vénérable par ſon ancienneté, par ſes alliances avec les trois adorables perſonnes de la Sainte-Trinité, par ſon crédit auprès de ſon divin Epoux ? Juſqu'où ne s'étend point ſa bonté, ſa tendreſſe, ſa ſollicitude, ſa compaſſion pour ſes enfans, dans les différentes circonſtances où ils peuvent ſe trouver ? Trouveriez-vous rien de ſemblable dans les mères naturelles ? Sa libéralité, ſa bienfaiſance, ne vont-elles pas juſqu'à une ſorte de profuſion dans la diſtribution des biens ſpirituels ? Les malheurs des tems, les perſécutions de ſes ennemis, les injuſtices & les déſordres de ſes enfans ont-ils jamais été capables d'attirer ſon égalité, d'abattre ou même d'affoiblir ſon courage & ſa généroſité ? Son zèle s'eſt-il jamais refroidi ? Lorſqu'il eſt queſtion de procurer le bien, ne le voit-on pas s'enflammer ? Ses ennemis peuvent la calomnier ; ont-ils jamais pu lui faire de juſtes reproches & qu'ils puiſſent juſtifier ?

L'éclat, la réunion, la perfection de toutes les vertus ne l'ont-ils pas toujours rendue la toute-belle, la bien-aimée de son divin Epoux, l'objet de ses complaisances ?

Q. Si vous réglez les obligations de ses enfans sur toutes ces augustes qualités, je crains que vous ne les mettiez dans l'impuissance de s'en acquitter.

R. Ne craignez rien de ce côté là ; je ne sais ce que c'est que de demander l'impossible. Je vous en fais vous-même le juge : Est-ce trop exiger, que les enfans de l'Eglise lui payent le tribut de leur estime, de leurs respects, de leurs hommages les plus sincères ? Est-ce trop qu'ils lui témoignent leur amour & leur tendresse filiale ? Est-ce trop lui demander, que d'exiger qu'ils fassent un bon & saint usage des biens que sa libéralité, sa bienfaisance & sa générosité leur offrent & leur accordent ? Est-ce trop demander d'eux, qu'ils fassent preuve de fermeté & de courage quand il s'agit de lui témoigner leur attachement, & de défendre ses intérêts, qu'ils voient attaqués par ses ennemis ? Est-ce trop demander d'eux, d'exiger qu'ils secondent les efforts de son zèle, pour se rendre enfans dignes d'une telle mère ? Est-ce trop demander, enfin, que d'exiger d'eux qu'ils s'appliquent & qu'ils s'étudient, pour devenir les fidèles imitateurs de toutes les vertus, dont elle leur donne de continuels & de frappans exemples ?

Q. Puisque vous m'avez pris pour juge, & que vous avez bien voulu vous en rapporter à ma décision, je reconnois volontiers que vous ne demandez rien que de raisonnable & de fort juste. Mais je ne me charge pas de faire l'énumération & la liste de tous les enfans de l'Eglise, qui ne s'acquittent pas envers elle de tous leurs devoirs.

R. Vous avez raison ; cette liste seroit trop longue ; elle se trouveroit chargée de traits trop odieux &

trop humilians pour un grand nombre de personnes ; je ne dis pas seulement de celles qui vivent dans le schisme & l'hérésie ; mais même de celles qui s'affichent pour Catholiques, enfans de Dieu & de l'Eglise. Mais passons à l'article suivant. Abandonnons les enfans ingrâts, dénaturés, injustes, aux reproches de leurs consciences, à l'indignation ou plutôt à la compassion des vrais fidèles, & aux justes châtimens que le Ciel leur réserve, s'ils ne changent de sentimens & de conduite à cet égard.

SEPTIEME CONFÉRENCE.

Sur l'heureuse fécondité de l'Eglise Catholique, ou sur les grands Personnages qu'elle a produits.

Q. L'Eglise Catholique est-elle donc la seule des Sociétés Chrétiennes, qui ait produit des personnages illustres ?

R. Je ne l'ai pas dit ; mais ce que je dis avec confiance, c'est que l'Eglise Catholique est la seule qui ait produit des Taumaturges, ou faiseurs de vrais miracles. Je dis plus ; c'est qu'elle n'a point cessé d'en produire jusqu'à ces derniers tems. Cherchez tant qu'il vous plaira dans les siècles anciens & modernes ; je vous défie d'indiquer une seule personne qui ait trouvé l'admirable secret de forcer la nature, d'intéresser le Ciel, qui l'ait trouvé disposé à accorder à sa priére quelques-uns de ces faits rares, surprenans au-dessus ou contre l'ordre ordinaire des choses humaines ; de vrais miracles en un mot, tels que la résurrection des Morts, *&c.* Et si vous l'exigiez, je vous en ferois remarquer des milliers dans toute la suite des siècles Ecclésiastiques, qui se sont distingués & rendus célèbres en ce genre, dans l'Eglise Catholique, Aposto-

lique & Romaine. Je ne vous prie pas d'aller chercher les preuves de cette vérité dans des Légendes apocryphes : je n'y ajoûte pas plus de foi que vous. Mais refuſeriez-vous de vous en rapporter aux témoignages clairs & précis des Peres les plus reſpectés dans l'Egliſe, tels que Saint Ambroiſe, Saint Auguſtin, St. Grégoire le Grand ; à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, aux Auteurs contemporains, à ceux-mêmes qui aſſurent en avoir été les témoins oculaires ? Et ſi vous craigniez encore la ſurpriſe, il ne tiendroit qu'à vous de vous en inſtruire de vos propres yeux. Vous pouvez vous tranſporter dans les différentes parties du Monde Catholique ; en les parcourant, on vous fera voir un grand nombre de corps ſaints, qui ſe conſervent depuis un grand nombre de ſiècles ſans aucune corruption. Vous verrez en Italie, les corps de Sainte Catherine de Boulogne, de Sainte Claire de Montefalcône, de Sainte Agnès de Montepulciano, de Sainte Roſe de Viterbe, de Saint Nicolas de Tolentin, de Saint Charles Borromée à Milan. Vous verrez en Eſpagne, les corps de Saint Narciſſe, de Saint Ferdinand, de Saint Iſidore le laboureur, de Sainte Thérèſe. Vous verrez en Portugal, le corps de Sainte Eliſabeth ; en Angleterre, le corps de Saint Edouard ; au Pays-bas, le corps de Saint Hubert ; aux Indes, celui de Saint François-Xavier. Et en vous rapprochant, vous verrez en France, entiers le corps de Saint Claude, celui de Saint Edmond, celui de Saint Remi.

Or, n'eſt-ce pas un, ou pluſieurs miracles toujours ſubſiſtans, une vertu ſupérieure & Divine, qui défendent toutes ces précieuſes Reliques contre l'activité des Elémens & la révolution des années, dans les mêmes lieux où tous les autres corps ſe conſument ?

Interrogez tous nos freres ſéparés, s'ils ſont forcés

de nous répondre ; ne le feront-ils pas également d'avouer leur entiére diſette en fait de Taumaturges ?

Q. Vous triomphez dans cette partie ; mais oſeriez-vous vous flatter de triompher également en genre de lumiéres, de capacité, de connoiſſances, de ſcience ?

R. Entrez dans les Bibliothèques publiques & particuliéres. Conſultez les Ouvrages des ſçavans de tous les ſiécles Eccléſiaſtiques, & de toutes les Communions qui y ſont en dépôt. Comparez les uns avec les autres, & quant au nombre, & quant aux objets des matiéres qui y ſont traitées ; & quant à l'ordre & à la maniére ; & quant à l'étendue des connoiſſances ; & quant à la beauté du ſtyle ; & décidez ſi c'eſt aux Docteurs de l'Egliſe Catholique, ou aux Docteurs & aux Auteurs de toutes les ſectes qui s'en ſont ſéparés, que vous devez en juſtice & en conſcience donner la préférence.

Refuſeriez-vous de mettre au nombre des hommes qui méritent une diſtinction particuliére, les perſonnes qui ont ſcellé de leur ſang la Religion Catholique, & celles qui lui ont rendu un témoignage glorieux, les Martyrs & les Confeſſeurs ? On compte plus de trente millions des premiers, & une multitude innombrable des ſeconds ! Que trouverez-vous de ſemblable dans toutes les Sectes ?

N'eſt-ce pas dans l'Egliſe Catholique, que s'eſt perpétuée ſans interruption cette ſuite d'hommes zèlés, qui, à l'exemple des premiers hommes Apoſtoliques, ont été & vont encore porter le flambeau de la Foi dans les différentes contrées du monde, enſéveli dans les ténèbres affreuſes de l'idolâtrie, de l'infidélité, du ſchiſme & de l'héréſie ? Qu'eſt-ce qui trâvaille encore aujourd'hui à défricher la Chine, le Tonquin, la Cochinchine, la Morée, & tant d'autres pays infidèles ? Ne ſont-ce pas les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine ?

Et quels hommes! Jugez-en par les ſacrifices qu'ils font généreuſement, en abandonnant leur pays natal, en s'expoſant à tous les périls d'une longue & dangereuſe navigation, en renonçant à toutes les commodités & les douceurs de la ſociété, en bravant tous les genres de perſécution & de mort qu'on pourra leur faire ſouffrir, dans la ſeule eſpérance & par l'unique deſir de gagner des adorateurs à Jeſus-Chriſt, d'étendre ſon Royaume & l'empire de la Grace. Toutes les Sectes enſemble ont-elles jamais rien offert, je ne dis pas d'auſſi édifiant, mais ſeulement qui en approche? Ne demeurent-elles pas, pour la plupart, dans les lieux infortunés qui les ont vu naître, ſans s'étendre & chercher à ſe répandre dans les pays lointains?

Q. Hé bien! n'inſiſtons pas davantage ſur cet article.

R. Vous prenez le parti le plus ſage; vous ſentez, ſans doute, tout l'avantage que l'Egliſe Catholique a encore ſur toutes les Sectes du côté de la pratique des conſeils Evangéliques, dans les Inſtituts Religieux. Les unes ont entiérement anéanti chez elles la profeſſion Religieuſe, & l'ont même injuſtement calomniée & décriée. Les autres, en la conſervant, l'ont déshonorée par des ſuperſtitions groſſiéres: ce n'eſt que dans l'Egliſe Catholique qu'elle s'eſt conſervée dans toute ſa pureté, dans toute ſa perfection; qu'elle a fourni une infinité de Saints & Saintes, qui n'ont ceſſé & ne ceſſent point encore de nous retracer la vie & les vertus des premiers Chrétiens

Je pourrois ajoûter, que vous ne trouverez nulle-part d'hommes auſſi ſociables, auſſi patriotes, auſſi parfaitement honnêtes-gens, auſſi grands en tout genre de vraie grandeur, que parmi les Catholiques... Mais finiſſons cet article, puiſque vous le voulez.

HUITIÉME CONFERENCE.

Sur les principales occupations de la véritable Egliſe.

Q. QUELLES ſont les principales occupations de la véritable Egliſe ?

R. Avant de répondre directement à votre queſtion, je dois vous faire obſerver, qu'on peut & qu'on doit conſidérer l'Egliſe en trois états bien différens :

Le premier, eſt celui où elle ſe trouve ſur la Terre.

Le 2e, eſt celui où elle ſe trouve dans le Purgatoire.

Le troiſiéme, eſt celui où elle ſe trouve dans le Ciel. C'eſt à raiſon de ces différens états, qu'on l'appelle tantôt Militante, tantôt Souffrante, tantôt Triomphante.

Q. Eſt-ce toujours la même Egliſe, ſoit qu'elle combatte ſur la Terre, ſoit qu'elle ſouffre dans le Purgatoire, ſoit qu'elle triomphe & règne avec Jeſus-Chriſt dans le ſéjour de la gloire ? Je vous avoue, que j'ai de la peine à comprendre, comment des perſonnes, quoique mortes dans la grace de Dieu, peuvent encore être membres d'une Société de perſonnes vivantes ici-bas.

R. C'eſt que vous ne faites pas attention, que la Charité qui anime tous les vrais Fidèles & qui eſt le lien de la perfection, comme l'appelle Saint Paul, & qui unit tous les Membres de la Société Eccléſiaſtique, ne peut être détruite par la mort. Elle ſubſiſte dans les Bienheureux. Je dis plus, elle y eſt parfaite & conſommée. Elle ſubſiſte dans les Ames qui achèvent de ſe purifier dans le Purgatoire. Donc les uns & les autres peuvent être & ſont véritablement encore membres du corps myſtique de Jeſus-Chriſt, qui eſt ſon Egliſe. Je pourrois tirer de ce principe inconteſtable pluſieurs conſéquences juſtes, & vous prouver par la même

même raiſon, que l'Egliſe militante peut & doit ſoulager, comme elle ne manque pas de le faire, l'Egliſe ſouffrante en Purgatoire. Il ne faut qu'un raiſonnement court & ſimple pour rendre cette vérité ſenſible : le voici. Les membres d'un même corps peuvent & doivent s'aider & ſe ſecourir mutuellement : or, les Fidèles trépaſſés & les Fidèles vivans ſont membres du même corps myſtique de Jeſus-Chriſt, comme nous l'avons déja dit. Donc qu'ils peuvent s'aider, ſe ſoulager dans le beſoin. Donc, &c. Mais je craindrois de m'éloigner trop de mon objet, & je réponds à votre queſtion en peu de mots, en commençant par l'Egliſe militante.

Je ne puis vous faire mieux connoître les grandes occupations de l'Egliſe ſur la terre, qu'en rapprochant ſa deſtination, ſa condition & ſes principales opérations.

Q. Commencez donc par me dire, quel eſt le but, quelle eſt la deſtination de l'Egliſe ?

R. C'eſt de continuer l'œuvre pour laquelle le Fils de Dieu a quitté le ſein du Pere Eternel, eſt venu au monde, a habité parmi les hommes, a établi ſa Religion, eſt mort ſur la Croix, eſt reſſuſcité, &c.

Q. Quel eſt cette grande œuvre de l'Homme-Dieu ?

R. En voici les principaux articles :

1°. Le premier homme avoit grièvement offenſé la Majeſté ſouveraine par ſa déſobéiſſance, ſa félonie. Il avoit entraîné tout le genre-humain dans ſa révolte. Le Sauveur eſt venu réparer cet outrage, en réparant la gloire de ſon Pere, & en ſatisfaiſant à la juſtice Divine.

2°. Le péché avoit profondément dégradé la nature humaine. Le Sauveur eſt venu la relever, la tirer de la maſſe de corruption, & la rétablir dans un ordre ſurnaturel.

3°. Tout commerce de Religion entre le Ciel & la

Terre étoit presque interdit. Le Sauveur est venu l'établir, en apprenant aux hommes à rendre à Dieu le culte religieux qu'il exige, & qui seul peut lui être agréable : l'adoration en esprit & en vérité.

4°. Enfin le Ciel demeuroit fermé depuis le péché d'Adam. Le Sauveur est venu l'ouvrir, montrer le chemin qui y conduit sûrement, présenter les secours pour y marcher & pour se procurer une récompense éternelle.

Tels sont les objets de la mission que le Fils de Dieu a reçue de son Pere, & qu'il a fidellement remplie. Mais il a voulu que son ouvrage fût continué jusqu'à la consommation des Siécles, pour le bonheur de ceux qui voudroient croire en lui, faire profession de sa Doctrine, observer les préceptes de sa sainte Morale, participer aux Sacremens qu'il a institués, assister aux assemblées de sa Religion, rendre à Dieu le culte qu'il a enseigné & établi dans le monde.

C'est dans cette vue qu'il a formé son Eglise, qu'il l'a fondée, qu'il s'est chargé de la gouverner par son divin Esprit, &c. &c.

Q. Il me semble assez bien comprendre les différentes parties de la mission du Sauveur. Je n'ai aucune peine à croire qu'il s'en est parfaitement acquitté. Je vous prie seulement, de me marquer distinctement les différens articles de la commission dont il a chargé son Eglise, pour entretenir & continuer dans le monde le grand ouvrage du divin Fils.

1°. L'Eglise Catholique est chargée de réparer les outrages, les attentats qui s'y commettent continuellement contre la Majesté divine.

2°. L'Eglise Catholique est chargée d'entretenir dans le monde un ordre surnaturel, & d'y recevoir tous ceux & celles qui veulent y entrer, aux conditions, que son divin Epoux a prescrites par ces paroles de

l'Evangile : *Si quis vult venire post me, abneget semet-ipsum, tollat Crucem suam & sequatur me.*

3°. L'Eglise Catholique est chargée d'entretenir dans le monde un commerce de Religion, tel qu'il lui a été révélé & appris par son divin Auteur.

4°. Enfin, l'Eglise Catholique est chargée de montrer le chemin qui conduit au Ciel, d'y faire marcher ses Enfans, & de leur fournir pendant le grand voyage du tems à l'éternité, tous les moyens dont ils peuvent avoir besoin; c'est-à-dire en un mot, qu'elle est chargée de rendre à Dieu ce qui lui appartient, & à César ou aux Princes temporels ce qui leur est dû.

Q. L'Eglise Catholique a-t-elle toujours rempli fidellement toutes les parties de cette importante commission ? A-t-elle toujours exactement correspondu à cette sublime destination ?

R. Oui certainement, elle le fait & elle le fera toujours jusqu'à la consommation des Siécles; parce que son divin Epoux, qui l'en a chargée, ne l'abandonnera jamais, puisqu'il le lui a promis; parce qu'il la protégera toujours & qu'il l'assistera puissamment dans tous les détails de sa conduite; parce qu'il la fécondera sans-cesse de ses graces, & qu'il l'animera par ses exemples; parce qu'il la gouvernera & la consolera par son divin Esprit, par cet Esprit consolateur qu'il lui a promis en montant au Ciel.

Q. Vous avez dit un mot de la condition présente de l'Eglise ? Voudriez-vous bien m'en donner quelque idée ?

R. Je le ferai bien volontiers, parce que cette idée servira à vous faire connoître ses occupations. L'Eglise Catholique est toujours ici-bas dans les douleurs de l'enfantement, toujours aux prises avec ses ennemis irréconciliables, l'Enfer, le Monde & leurs partisans, toujours attentive à réparer les outrages faits à son divin Epoux, toujours affligée des déiordres,

des ſcandales, des déſertions de pluſieurs de ſes Enfans ; toujours inquiète ſur les dangers immenſes que courent ſes Enfans fidèles & ſes Miniſtres ſur cette Mer orageuſe trop fameuſe en naufrages ; toujours appliquée à inſtruire les ignorans, à purifier les pécheurs, à ramener les déſerteurs, à fortifier les foibles ; quelquefois, mais bien rarement occupée à célébrer, avec des tranſports de joie & des chants d'allégreſſe, les victoires & les triomphes de ſon divin Auteur & de ſes fidèles imitateurs, &c.

Q. Vous m'avouerez que ce n'eſt pas là le beau côté de l'Egliſe ?

R. Que me dites-vous là ! Cette fidelle Epouſe peut-elle être plus digne des regards de complaiſance de ſon divin Epoux, que lorſqu'elle ſe rend plus conforme à ſa condition abjecte & laborieuſe pendant les jours de ſa vie mortelle ?

Q. Je ſuis forcé d'en convenir, la condition de l'Epoux & de l'Epouſe ne doit pas être différente.

R. Hé bien ! le Sauveur des hommes n'eſt-il pas né dans l'obſcurité, les humiliations & les larmes ? N'a-t-il pas vêcu dans les travaux, dans les contradictions, dans les fonctions de ſon pénible miniſtére ? N'a-t-il pas toujours été en but à la malice, à la jalouſie des Scribes & des Phariſiens, à la rage des Démons ? N'eſt-il pas mort dans la privation de toute conſolation, dans les opprobres & dans les ſupplices les plus cruels ?

Qu'annonce-t-il à ſes Diſciples ? « Le Monde, leur dit-» il, ſe réjouira ; mais pour vous, vous vivrez dans les » afflictions & dans la triſteſſe » : *Mundus gaudebit, vos autem contriſtabimini*... « Heureux ! leur ajoûte-t-il, lorſ-» que les hommes vous maltraiteront & vous chargeront » de leurs malédictions à cauſe de moi & pour mon » nom. » Auſſi les Apôtres, inſtruits à l'école de ce divin Maître, pleins des ſentimens qu'il leur avoit inſpirés,

ſortent-ils du Sanhédrin & s'en retournent-ils ſe réjouiſſant de ce qu'ils avoient été trouvés dignes de ſouffrir pour leur aimable JESUS.

Q. Vous m'avouerez au moins cette fois, qu'il n'y a rien dans cette condition préſente de l'Egliſe, de fort attrayant, pour entrer dans cette Société.

R. Que dites-vous encore! Ignorez-vous donc, que l'Egliſe n'a jamais fait de plus rapides & de plus étonnans progrès, que pendant les trois ſiécles conſécutifs des perſécutions qu'elle a eſſuyées ſous les Empereurs Romains? Ignorez-vous que les fleuves de ſang qui couloient de toutes parts, dans leſquels il ſembloit que les perſécuteurs vouluſſent ſe noyer, ne ſervirent qu'à féconder la Terre & à lui faire produire de nouveaux milliers de Chrétiens: *Sanguis Martyrum, ſemen Chriſtianorum*? Ignorez-vous, que bien loin que tous les genres de tortures qu'on faiſoit ſouffrir aux Chrétiens, ſerviſſent à éloigner les Païens d'embraſſer le Chriſtianiſme, c'étoit ſouvent un motif puiſſant pour les engager à le faire.

Q. N'étoit-ce point une grace particulière pour ces premiers temps de l'Egliſe naiſſante, que le Ciel n'accorde plus maintenant qu'elle eſt ſolidement établie & répandue par-tout?

R. Au moins eſt-il certain que ce miracle de grace s'eſt renouvellé dans la ſuite des ſiécles aux époques de la formation de preſque toutes les Egliſes particuliéres; & il a été de notoriété publique que les différentes perſécutions que l'Egliſe Catholique a eu à ſouffrir, n'ont ſervi qu'à ramener la ferveur des vrais Fidèles: l'eſprit du Martyre ne s'éteindra jamais dans la véritable Egliſe.

Q. Il ne vous reſte plus qu'à dire quelles ſont les opérations de l'Egliſe, comme vous l'avez annoncé.

R. Je le ferai en peu de mots, & ſeulement pour en donner quelqu'idée. L'Egliſe travaille ſans-ceſſe à

détruire le péché de dessus la terre, & à empêcher le Démon d'établir son règne dans les ames. Elle travaille sans-cesse avec un zèle infatigable à étendre le règne de Jesus-Christ & à établir l'empire de sa grace dans les cœurs. Elle se propose en tout de procurer la gloire de Dieu : c'est le but & la fin de toutes ses entreprises, elle ne perd jamais de vue le salut éternel de ses Enfans ; elle s'applique à soulager les Ames qui achèvent de se purifier dans le Purgatoire ; elle ne cherche qu'à augmenter la gloire accidentelle des Bienheureux dans le Ciel, de toute la Cour céleste, & de la divine Marie, Mere de Dieu. Enfin elle fait continuellement l'apprentissage de ce qui doit l'occuper pendant toute l'éternité, selon la pensée d'un saint Pere qui nous représente les Fidèles comme les Apprentifs ou les Novices de la vie bienheureuse.

Q. Vous supposez que les Bienheureux dans le Ciel ont des occupations, & que nous pouvons les connoître ?

R. Ce n'est point une pure supposition, c'est une vérité constante, que les Saints, dans l'éternité bienheureuse, ont de véritables occupations, mais des occupations agréables, infiniment agréables, qui contribuent à leur parfait bonheur ; ils en ont & à l'égard de Dieu, & à l'égard du prochain, & à l'égard d'eux-mêmes. A l'égard de Dieu : ils s'occupent à contempler sa divine essence, à aimer ses amabilités infinies, à louer ses divines perfections. A l'égard du prochain : ils s'intéressent pour le salut de ceux qui courent la pénible & la dangéreuse carriére d'où ils sont victorieux. A l'égard d'eux-mêmes : ils repassent sur le passé dans les sentimens que le saint Roi David, l'organe de l'Esprit-Saint, a exprimés dans ces termes : *Tenuisti manum dextram meam, & in voluntate tuâ deduxisti me, & cum gloriâ suscepisti.* « Vous m'avez pris

» par la main droite ; vous m'avez conduit selon votre » bon plaisir ; vous m'avez fait triompher glorieuse- ment ». Ils considérent dans le présent, que le bonheur dont ils jouissent, contente parfaitement toutes les puissances de leur ame. Enfin ils goûtent à chaque instant toute la joie qu'ils doivent éternellement goûter, parce que personne ne pourra ni la leur ôter, ni même l'altérer.

Q. Les Ames du Purgatoire ont-elles aussi leurs occupations ?

R. Oui, mais des occupations bien différentes. Elles aiment Dieu ; elles glorifient ses divins attributs, en souffrant volontiers les peines qu'elles endurent pour se rendre dignes de le posséder. Elles attendent avec une sainte impatience le moment de leur délivrance ; elles sollicitent du soulagement. Saint François de Sales ne fait pas difficulté d'assurer que, quoiqu'elles ne puissent rien obtenir pour elles, elles sollicitent puissamment & efficacement des graces pour ceux des Fidèles vivans qui réclament leur protection, pour ceux sur-tout qui s'emploient avec zèle auprès du Dieu des miséricordes pour abréger le temps de leur détention & les mettre en possession de la place qui les attend dans le séjour de la gloire.

NEUVIÉME CONFÉRENCE.

L'Eglise est terrible aux Puissances de ténèbres, comme une armée rangée en bataille.

Q. VOUDRIEZ-vous bien commencer par me dire pourquoi on donne à la société des Fidèles en cette vie le titre & la dénomination d'*Eglise militante* ?

R. C'est parce qu'elle a sans-cesse des Ennemis à combattre, qui sont les Démons qu'on appelle les

Puissances de ténèbres, le Monde & ses partisans, les passions injustes & ceux qui s'en rendent les esclaves. C'est aussi ce que le Saint-Esprit dans l'Ecriture veut nous faire entendre, quand il demande : « Quelle est » celle-ci qui s'avance comme l'Aurore à son lever, » belle comme la Lune, choisie & distinguée comme » le Soleil entre les astres, terrible comme une armée » rangée en bataille ? » *Quæ est ista quæ progreditur quasi Aurora consurgens, pulchra ut Luna, electa ut Sol, terribilis ut castrorum acies ordinata ?*

Q. Trouvez-vous dans l'Eglise tout l'appareil d'une armée formidable, & pourriez-vous le faire remarquer ?

R. Fort volontiers & fort aisément.

1°. Donc le corps de l'Armée c'est toute cette multitude innombrable de Fidèles Catholiques, répandue dans toutes les parties du globe terrestre.

2°. Le Général de cette armée, c'est Jesus-Christ, le chef invisible de l'Eglise ; son Lieutenant-général c'est le Souverain Pontife, Vicaire de Jesus-Christ dans tout le monde.

3°. Les Grands, les premiers Officiers, ce sont les Evêques à la tête de leurs diocèses, qui sont comme autant de Régimens au nombre de près de huit cents.

4°. Les Officiers en sous-ordre, ce sont les Curés, les Prêtres, les Diacres, & tous ceux qui composent la hiérarchie Ecclésiastique dont nous avons dit un mot plus haut, & qui sont à la tête des Paroisses comme des Capitaines à la tête de leurs Compagnies.

5°. Les Volontaires sont ceux qui aspirent aux saints Ordres, & qui se préparent à occuper les différens postes, les grades qu'on voudra leur confier.

6°. Les uniformes des Soldats sont les habits des différens Ordres, qui sont variés par les couleurs, par les formes, par les décorations particuliéres.

7°. Les armes sont la priére, la prédication, la mortification, la pénitence, & tous les exercices de la

piété Chrétienne, Eccléſiaſtique & Religieuſe; mais ſurtout le bouclier de la Foi, avec lequel nous pouvons (dit l'Apôtre Saint Paul) éteindre & rendre inutiles tous les traits enflammés de nos Ennemis.

8°. La Diſcipline qui s'obſerve dans cette armée eſt renfermée dans les Epitres Canoniques, dans les Canons Apoſtoliques, dans les Ecrits des Saints Peres, dans les Déciſions des Souverains Pontifes & des Conciles généraux & particuliers, dans les Statuts des Evêques pour leurs Diocèſes reſpectifs.

9°. L'étendard de cette armée, c'eſt le ſigne de la Croix.

10°. Le cri de guerre c'eſt celui de l'Archange St-Michel dans le célèbre combat qu'il livra aux Anges rebelles à la tête des bons Anges, où il remporta une victoire ſi complette: « Qui eſt ſemblable à Dieu »? *Quis ut Deus*?

11°. Les moyens de ſubſiſtance ſont les divins Sacremens, les graces du Ciel en général.

12°. Les tentes ſont les lieux conſacrés au ſervice divin par la Religion dans tous les lieux du monde où l'on immole la Victime de propitiation pour tous les beſoins de l'Armée... Je pourrois entrer dans de plus petits détails; mais je crois en avoir aſſez dit pour vous montrer que l'Egliſe militante n'eſt pas une peinture d'imagination; que tout eſt réel, quoique dans un ſens ſpirituel, dans toute la deſcription abrégée que je viens d'en faire.

Q. Mais ſi l'Egliſe, ſi cette Armée étoit auſſi terrible aux Puiſſances de ténèbres que vous le dites, d'après l'Ecriture & l'opinion publique des Chrétiens, verroit-on d'auſſi fréquentes & d'auſſi grandes défaites?

R. Eſt-il étonnant que dans une Armée auſſi nombreuſe, auſſi répandue, il ſe trouve des lâches qui abandonnent leur drapeau, des rebelles aux ordres de leur Commandant, des déſerteurs qui paſſent du côté de l'Ennemi, des fainéans, ou qui refuſent le ſervice, ou qui le font mal? Mais cela empêche-t-il

que le corps de l'Armée ne demeure toujours & ne continue d'être formidable par le commandement général, toujours ſage & vigoureux ; par l'union, la concorde & la ſubordination des Chefs & des Officiers ſubalternes ; par la ferme contenance des troupes & leur obéiſſance aux ordres qui leur ſont donnés ; par la vertu de l'étendard ſur lequel eſt écrit : *In hoc ſigno vinces* ? « Vous vaincrez en ce ſigne »... par l'exactitude à obſerver la diſcipline générale, &c.

Q. Vous m'inſpirez la plus vive confiance, & je comprends qu'il n'y a que ceux qui veulent être vaincus & faits priſonniers, qui deviennent les dupes des efforts, des ruſes & des ſtratagêmes des Ennemis de leur ſalut.

R. Vous avez raiſon ; & pour augmenter votre confiance & la rendre inébranlable, je n'aurois qu'à vous montrer la puiſſante protection ſur laquelle l'Égliſe militante peut compter, celle de toute la Cour céleſte, de St. Michel & des bons Anges, de la Très-Sainte Vierge, & de DIEU même. Je pourrois ajouter toutes les victoires remportées ſur les Puiſſances de ténèbres par l'Egliſe, depuis bientôt dix-huit ſiècles ; toutes les conquêtes qu'elle a faites ſur lui & ſur ſon empire, & qu'elle continue de faire encore tous les jours. Je pourrois vous faire remarquer que les déſertions, les brèches, les déſaſtres, toutes les pertes que l'Egliſe fait ſont bientôt réparées. Je finis cet article par ces courtes paroles du Sauveur : *Confidite, ego vici mundum* : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

DIXIÈME CONFÉRENCE.

De la certitude que l'Egliſe a de ſes futures deſtinées.

Q. SUr quoi fondez-vous la certitude que vous attribuez à l'Égliſe de ſes futures deſtinées ?

R. Je fonde cette entière certitude sur ces promesses magnifiques & immuables de l'Homme-Dieu, son époux : *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Il n'y a eu & il n'y aura jamais aucun instant où l'Eglise ne puisse dire avec une exacte vérité, comme l'Apôtre St. Paul, & avec plus de raison encore, *certus sum* : Je suis certaine que je conserverai jusqu'au grand jour où le Seigneur me rendra participante de sa gloire, en m'introduisant dans ses Tabernacles éternels, tout le précieux dépôt qui m'a été confié.

Q. En quoi faites-vous consister le dépôt confié à l'Eglise ?

La Synagogue avoit été chargée de conserver le dépôt que Dieu avoit fait de donner un Libérateur au monde : les Livres divins de l'ancien Testament, la généalogie des familles, laquelle étoit nécessaire pour vérifier dans le tems la naissance du Messie, qui, selon la célèbre Prophétie de Jacob, contenue au 49e Chapitre de la Génèse, devoit naître de la Tribu de Juda ; & le dépôt confié à l'Eglise Catholique est infiniment plus considérable, plus riche, plus digne de son attention & de nos plus profonds hommages.

Il renferme, 1°. toute l'autorité que J. C. a confiée à ses Apôtres & à leurs successeurs, l'Evêque de Rome & les autres du Monde entier avec lui, pour gouverner la République Chrétienne, & remplir constamment toutes les fonctions de ce gouvernement spirituel ;

2°. Toutes les Ecritures divines de l'ancien & du nouveau Testament, avec les Traditions que lui ont laissées les Apôtres ;

3°. L'auguste, l'adorable Sacrifice des Autels, les sept Sacremens de la Loi nouvelle, la Doctrine, la Morale Evangélique ;

4°. Tous les Mystéres de la Religion, avec toutes les vérités que J. C. a révélées & enseignées aux hommes ;

5°. Toutes les parties du culte Religieux en esprit en vérité, que le Sauveur a prescrit comme le seul agréable aux yeux de son Pere céleste.

6°. La hiérarchie, ou cet ordre sacré & distingué des Laïques d'institution divine... Ce ne sont-là que les principales parties de ce sacré dépôt; mais il est certain qu'il n'a été & qu'il ne sera jamais altéré dans aucune de ses parties. L'Eglise a toujours & pourra dire jusqu'à la fin : *Certus sum, quia potens est servare depositum in illum diem.* Elle pourra ajouter avec le même Apôtre : « J'ai toujours bien combattu les com-» bats du Seigneur; j'ai couru la carrière qui m'avoit » été ouverte, j'ai conservé le flambeau de la Foi. Il » ne me reste qu'à aller recevoir la couronne de justice » que le juste Juge ne peut me refuser. » *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi : in reliquo reposita mihi corona justitiæ, quam reddet mihi in illâ die justus Judex.*

J'ajoute à cette première certitude, celle de conserver jusqu'à la fin la bienveillance & les bonnes-graces de son divin Epoux, par les charmes de sa beauté inaltérable.

Q. Il ne paroît pas que vous fassiez attention, en ajoutant cet article aux désordres, aux péchés, aux crimes, aux scandales qui inondent la surface de la terre, & qui déshonorent & flétrissent l'Eglise.

R. Je n'ignore rien de tout ce que vous pouvez prédire en ce genre : mais je sais aussi que ce sont-là les vices des particuliers, que l'Eglise les condamne; qu'elle s'oppose de toutes ses forces & par tous les moyens qui sont en son pouvoir, pour arrêter & tarir s'il est possible ce torrent d'iniquités. Je sais que c'est-là un grand sujet de triomphe pour ses Ennemis, qu'ils ne cessent de lui reprocher, & d'en prendre occasion de la calomnier & de s'obstiner dans leurs révoltes, dans leurs schismes & dans leurs hérésies. Je

sais que son divin Epoux n'impute point tout ce qu'il y a de vicieux, de condamnable dans ses membres, à toute la Société : qu'elle ne cesse point d'être à ses yeux le digne objet de ses complaisances, parce qu'il retrouve toujours en elle les faveurs dont il l'a comblée, l'attachement inviolable à la saine Doctrine, la pureté de la morale, le nombre des Sacremens, l'unité du Saint Sacrifice, la pratique de toutes les vertus, l'adoration en esprit & en vérité, la Communion des Saints, ou la plus parfaite communauté des biens spirituels.

C'est en ce sens que l'Eglise nous est représentée toute belle & sans tache : *Tota pulchra, es & macula non est in te.* C'est ainsi qu'elle conserve le droit aux récompenses éternelles, & à l'invitation que le Seigneur fait à chacun de ses fidèles Enfans dans les derniers instans de sa vie mortelle, & près d'aller rendre compte de son ministration : « Parce que vous avez été » fidelle à administrer & à faire valoir les biens que » je vous avois mis entre les mains, entrez dans la joie » de votre Seign^r : » *Quia super pauca fuisti fidelis, intra in gaudium Domini tui* : « Je serai votre partage & votre grande récompense : » *Ero merces tua magna nimis.*

R. Si vous voulez vous faire une idée plus sublime des destinées éternelles de l'Eglise en général, vous n'auriez qu'à entrer dans le véritable esprit de la solemnité qu'elle a elle-même établie pour honorer tous les Saints au premier jour du mois de Novembre.

ONZIÈME CONFÉRENCE.

Combien l'Eglise est respectable, sous tous les rapports sous lesquels on peut la considérer.

Q. JE ne sais ce que vous prétendez en vous proposant de montrer dans cet article combien l'Eglise Ca-

tholique est respectable à tous égards ; mais je m'imagine que vous aurez à vous reprocher d'avoir perdu votre tems, si vous entreprenez de faire changer de sentimens à tous ceux qui n'ont pour elle que mépris, que haine, qu'aversion ancienne & envenimée.

R. Je ne désespére pas au moins de faire passer plusieurs de ses Enfans, des sentimens d'oubli, d'indifférence qu'ils ont pour l'Eglise, aux sentimens de respect, de vénération, d'estime, d'attachement & de reconnoissance qu'ils lui doivent ; & pour cela je ne leur demande que quelques momens d'attention & de réflexion aux raisons suivantes.

L'Eglise Catholique est sans contredit une Société fort ancienne, fort nombreuse, fort répandue, supérieure à toutes les autres Sociétés ; fort puissante, fort riche, toujours fidelle à ses engagemens, toujours juste, toujours pacifique, toujours bienfaitrice du genre-humain ; qui ne tend qu'à faire de tous les hommes de véritables freres, des heureux pour le tems de la vie présente & pour toute l'éternité ; qui ne fait répondre aux injustices, aux calomnies, aux mauvais traitemens, aux persécutions qu'on lui fait, que par des représentations modestes & le plus souvent par le silence & par la patience ; qui ne prend les armes spirituelles & qui ne s'en sert que pour combattre le Démon, qui ne cesse de lui faire la guerre la plus injuste & la plus cruelle.

Un mot d'explication sur chacune des parties de cette première proposition, suffira pour en faire sentir la vérité & la justesse.

On peut se rappeller ici ce qui a été dit au commencement sur l'origine de la Société Catholique. Elle remonte jusqu'à J. C., qui vivoit il y a bien-tôt dix-huit cents ans. Je me contenterai d'ajouter, que tous ceux qui ont cru en lui depuis le commencement du monde, & à la promesse faite à Adam après

ſa prévarication, d'un Libérateur, lui appartiennent & ſont membres de cette Société.

2°. On ne peut diſconvenir que cette Société ne ſoit innombrable ; on compte plus de ſept cents quatre-vingts Evêchés Catholiques, ſans parler d'un grand nombre d'Enfans baptiſés validement, & par-conſéquent du nombre des Fidèles & véritables Enfans de l'Egliſe, dans toutes les Sectes Chrétiennes, juſqu'à l'âge où ils peuvent prendre part avec connoiſſance de cauſe au Schiſme & à l'Héréſie qui déſolent ces Sociétés Chrétiennes ſéparées du centre de l'unité Catholique : ſans parler encore d'un très-grand nombre d'Adultes vraiment Catholiques & attachés à l'Egliſe Romaine, qui vivent habituellement dans tous les pays du monde parmi les Infidèles, les Hérétiques, les Schiſmatiques qui habitent ces contrées & qui y ſont le plus grand nombre.

3°. Il s'enſuit néceſſairement que cette Société eſt fort-étendue dans les principales parties du Monde. Elle s'étend encore dans les Empires, dans les Royaumes, dans les Républiques, dans les différens Cantons, & juſques chez les Sauvages. Il ſeroit aſſez difficile de nommer le Canton où il ne ſe trouveroit aucun Catholique, ſi on excepte les Terres Auſtrales qui ne ſont encore guères connues.

4°. Laquelle de toutes les autres Sociétés particulières, Civiles ou Chrétiennes, oſeroit diſputer à la Société Catholique ſa ſupériorité, ſa prééminence, ſoit à raiſon de l'antiquité, ſoit à raiſon du nombre, ſoit à raiſon de l'étendue des pays qu'elle occupe, ſoit à raiſon de l'ordre ſurnaturel où elle eſt élevée, ſoit à raiſon de tous ſes autres apanages certains & glorieux : ſa puiſſance, ſes richeſſes ſpirituelles qui conſiſtent dans les mérites infinis du Sauveur, de ceux de ſa Très-Ste. Mere, de ceux de tous les Saints

dans le Ciel & de tous les Juſtes ſur la terre, dont elle eſt la gardienne, la dépoſitaire & la diſtributrice : ſa perpétuité & ſa durée qui ne finira qu'avec tous les ans, tous les ſiécles, tous les temps ?

5°. La Société Catholique eſt toujours fidelle à ſes engagemens. Elle en a deux principaux : le premier eſt de rendre à Céſar, aux Princes temporels, ce qui leur eſt dû : le ſecond de rendre à Dieu ce qui lui appartient l'honneur, la gloire & le culte légitime. On a pu & on pourra encore la calomnier ſur l'accompliſſement des preuves de ſes engagemens ; mais on n'a jamais pu & on ne pourra jamais lui reprocher avec fondement la moindre infidélité ſur cet article. Les Princes, même infidèles, ſont forcés de lui rendre juſtice ſur l'article des honneurs, des tributs, des charges qu'ils impoſent à ſes enfans dans leurs Etats. Elle n'eſt & elle n'a toujours été la bien-aimée du Pere éternel, que parce qu'elle lui a toujours rendu tout ce qu'il avoit droit d'attendre d'elle ; qu'elle a toujours marché dans les ſentiers de la juſtice & dans les voies pacifiques. *Viæ ejus, viæ paciferæ.*

6°. La qualité de bienfaitrice du genre-humain ne peut être conteſtée de bonne-foi à la Société des Catholiques. N'eſt-ce pas elle qui a adouci les mœurs des peuples qu'elle a ſoumis à l'aimable joug de l'Evangile ? *miteſce æquitate*, dit St. Auguſtin. N'eſt-ce pas elle qui a appris à reſpecter les droits de l'humanité, à obſerver les loix des différentes Sociétés politiques, à ſe conformer aux règlemens de la police des Villes, des Etats, des Royaumes, des Empires ? N'a-t-elle pas fourni les modèles les plus accomplis en ce genre ? Que faudroit-il aux hommes pour être heureux en cette vie & en l'autre, que d'être fidèles à ſuivre la Religion Sainte dont elle fait profeſſion ? Ne donne-t-elle pas l'exemple d'une

d'une grande famille, où tous ses vrais Enfans vivent comme freres & sœurs.

7°. La Société des Catholiques n'ignore pas qu'elle doit s'attendre à souffrir persécution; c'est un oracle divin, qui n'a jamais manqué & qui ne manquera jamais à s'accomplir en tous ceux qui veulent vivre dans la piété qui est selon J. C. : *Omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.* Elle sçait aussi que le Seigneur sçait toujours tirer sa gloire des persécutions qu'on fait à son Eglise; qu'elle peut elle-même en faire son profit; que le monde y trouve tôt ou tard sa condamnation, & le Démon sa honte & sa confusion. Sur ce principe certain, elle prend le sage parti de se taire, ou de ne faire que d'humbles & modestes représentations, que de souffrir en patience, de mourir s'il le faut, & de vaincre en mourant, à l'exemple de son divin Sauveur.

8°. Enfin, si elle se défend contre le Démon, c'est parce qu'il ne lui fait une guerre injuste & cruelle, que pour débaucher ses Enfans, & les entraîner en suite avec lui dans l'affreux abîme d'une éternité infiniment malheureuse.

D'après ce court exposé & ces petits développemens, je me crois en droit de demander, d'abord, quel est le Catholique réfléchi qui puisse demeurer dans un état d'indifférence & d'apathie à l'égard de l'Eglise dont il est le membre, parce que ses parens l'étoient? Je demande s'il pourra s'empêcher, dans les momens de la réflexion, de bénir le Seigneur, qui l'a prévenu dans les bénédictions de sa douceur & de sa miséricorde, par préférence à une infinité d'autres, & lui a procuré toutes les faveurs qu'il trouve dans la Société des Catholiques? Je demande s'il pourra porter l'injustice, l'ingratitude, jusqu'à refuser de lui témoigner les justes sentimens de ses

hommages, de ſes reſpects, de ſa gratitude? Je demande enfin s'il ſe diſpenſera par négligence, par nonchâlance, je dirois preſque par ſtupidité, de remplir les devoirs que cette Société impoſe à ſes membres & à chacun d'eux dans les différentes places qu'ils y occupent? Dites-moi bonnement ce que vous en penſez.

Q. Si je conſulte mon cœur, je ne puis croire que l'homme Catholique ſoit capable de porter l'inſenſibilité juſqu'à cet excès. Mais ſi je conſulte l'expérience & la conduite d'un grand nombre de Fidèles, je réponds que cela n'eſt que trop vrai, ſans doute parce qu'ils n'y penſent pas, & qu'ils ne daignent pas y réfléchir, & en cela je n'ai garde de prétendre les excuſer.

R. Vous avez raiſon, c'eſt le défaut volontaire & coupable de réflexion, qui eſt la véritable cauſe de cette injuſtice & de ce malheur trop commun.

En ſecond lieu, je demande à tous ceux qui ſe portent pour antagoniſtes, pour calomniateurs, pour ennemis déclarés, pour perſécuteurs, s'ils connoiſſent bien la Société des Catholiques; s'ils pourſoient juſtifier toutes les imputations qu'ils mettent ſur ſon compte; s'ils ont des preuves bien poſitives du contraire de ce que je viens d'expoſer: & s'ils ſont de bonne-foi, ne conviendront-ils pas dans le moment de la réflexion, qu'ils n'ont agi & qu'ils ne continuent d'agir que par préjugé, par prévention, par eſprit de parti, par entêtement, par aveuglement, par l'inſtigation du malin Eſprit, par défaut de réflexion: qu'au fond ils ne peuvent s'empêcher d'avouer qu'aucune Société, ſoit Chrétienne & ſéparée d'elle, ſoit politique, ne préſente tant & de ſi grands avantages à ſes membres, ne peut en un mot entrer en parallèle avec elle & le ſoutenir?

Enfin, je demande à quoi il tient que les Enfans de l'Eglise ne s'appliquent d'avantage à connoître la Société Catholique dont ils ont le bonheur d'être membres? Quels prétextes pourront les justifier devant Dieu, & même devant les Hommes, de s'être contentés des premiéres notions qu'on leur avoit appriſes dans leur jeuneſſe, d'avoir négligé toutes les occaſions & tous les moyens de s'inſtruire ſur cette matiére importante plus à fond, & de s'être expoſés par-là à la tentation, devenue dans ces derniers temps plus dangéreuſe & plus violente, de perdre l'unité & la foi Catholique, écueil funeſte où viennent échouer tant de perſonnes pour ne connoître pas aſſez, pour n'eſtimer point-du-tout les titres auguſtes de Fidèles, de Catholiques, de véritables enfans de l'Egliſe Une, Sainte, Catholique Apoſtolique & Romaine?

Tel eſt le grand, le vaſte, le beau, le charmant, le riche tableau de l'Egliſe Catholique. Il a été donné en ſpectacle par l'Homme-Dieu à la Très-Sainte-Trinité, aux Anges & aux Hommes. La Sainte-Trinité le contemple avec plaiſir, comme l'objet de ſes plus douces complaiſances; les Anges le contemplent avec admiration, & comme la plus parfaite image de la Société que leurs neuf Chœurs forment dans le ſéjour de la gloire. Parmi les Hommes, les uns en détournent leurs yeux, comme de deſſus un objet d'horreur & d'abomination; les autres n'y jettent que quelques regards rapides & ſtériles. Ceux-ci n'arrêtent leurs yeux que ſur quelques-unes de ſes parties, ſur certains traits qui les frappent davantage, & s'en tiennent là. Ceux-là promènent ſouvent leurs regards ſur l'enſemble du Tableau; ils en découvrent les couleurs, les nuances, & tout ce qui contribue à donner la perfection à ce chef-d'œuvre du divin Peintre qui en eſt l'auteur. Très-peu de

personnes, en un mot, en font un sujet continuel d'édification pour eux & l'objet de leur imitation selon les desseins du Sauveur.

CONCLUSION DE CET OUVRAGE.

EGLISE de mon Dieu, vous êtes donc le grand, le magnifique ouvrage de l'auguste, de la sur-adorable Trinité, le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, & celui dans lequel il a voulu que sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde, toutes ses infinies perfections parussent avec plus d'éclat que dans tout le reste de l'Univers, qui offre cependant à des yeux attentifs le spectacle charmant des merveilles les plus surprenantes.

EGLISE de J. C., vous êtes donc sa seule, sa sainte, sa véritable Epouse, son corps mystique, son Royaume spirituel, où il a établi & dans lequel il entretient & entretiendra jusqu'à la fin le doux empire de sa grace. C'est donc en vous qu'il a mis ses délices, & qu'il prend plaisir à habiter parmi les Enfans des hommes: *Et deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* C'est vous qu'il a richement dotée; qu'il a enrichie de tous les Trésors de sa divinité; qu'il n'a cessé & qu'il ne cessera jamais d'animer de son divin Esprit, de féconder par ses divines influences, de rendre victorieuse dans tous les combats que vous pourrez avoi à livrer, & formidable à tous vos ennemis.

EGLISE Catholique, le nombre de vos Enfans, comme ceux d'Abraham, surpassera donc le nombre des Etoiles du Firmament. Vous renfermerez dans votre sein maternel & toujours fécond, des personnes de tout âge, de tout sexe, de toute nation, de tout état, de toute condition. Vous pourrez donc vous glorifier d'être la nourrice de Rois & des Peuples. Votre étendue n'aura point d'autres limites que celles de

l'Univers, d'autres bornes que celles de la fin & la consommation de tous les siécles.

EGLISE Apostolique, vous formerez donc cette longue suite, cette succession non-interrompue de Pasteurs légitimes qui occuperont la chaire de *Pierre*, Vicaire de J. C.; cette chaîne qui unit par des liens sacrés les Evêques successeurs des Apôtres & leurs troupeaux particuliers, avec le centre d'unité, & qui les conduit & les fait remonter jusqu'aux premiers hommes Apostoliques.

EGLISE Romaine, vous êtes donc & vous serez toujours la Mère, la Maitresse, le soutien, l'organe, l'oracle de toutes les Eglises du Monde Catholique. Votre Pontife pourra donc parler du haut de la chaire de *Pierre*, & se faire entendre dans toutes les parties de l'univers Chrétien, exercer la primauté d'honneur & de juridiction que Saint Pierre vous a laissée en héritage en mourant. Oui, vous serez toujours la colonne ferme & inébranlable de la vérité. *Ecclesia Dei quæ est firmamentum & columna veritatis.*

Eglise Grecque, Eglise Anglicane, Eglise Protestante, Eglises Hérétiques & Schismatiques, qui que vous soyez & quelques titres fastueux dont vous vous décoriez, vous n'êtes que quelques branches que les vents impétueux des Doctrines étrangéres & des profanes nouveautés ont détachées & arrachées de la véritable Eglise, de ce grand Arbre dont les racines s'étendent par toute la terre, & dont les rameaux couvrent toute la superficie du globe. Séparées du centre de l'unité, vous vous êtes rompues & dispersées en mille & mille morceaux. Le même sort qu'ont éprouvé avant vous l'Eglise des Ariens, l'Eglise des Donatistes, l'Eglise des Pélagiens & tant d'autres, vous attend vous-mêmes & vous est réservé. Vous vous dessécherez dans le coin du globe que vous occupez, vous pourrirez, vous vous anéantirez, vous disparoîtrez enfin.

Pour nous, vrais & fidèles enfans de la véritable Eglise de JESUS-CHRIST, nous constamment unis & attachés de cœur & d'affection au Saint-Siége, nous qui nous glorifions dans le Seigneur de porter le nom de Chrétiens & le surnom de Catholiques: *Nomen meum Christianus, cognomen Catholicus.* Nous qui, à l'exemple de Moïse, préférons d'être affligés avec le Peuple de Dieu, aux espérances & aux droits de l'Egyptienne; nous qui préférons avec joie d'être maltraités, persécutés, dans la maison de Dieu, aux avantages que tant d'autres se flattent de trouver dans les tabernacles des Pécheurs, nous persévérons, avec le secours des graces du Ciel, dans les sentimens que nous avons puisé, dans l'Eglise Catholique, dans la vive confiance qu'après avoir conservé le précieux don d'une foi vive & agissante par la charité, après avoir passé par toutes les épreuves par lesquelles il plaira à la divine Providence de nous purifier & de nous affermir, nous irons dans le Ciel nous réunir à l'Eglise triomphante, pour chanter avec elle les miséricordes du Seigneur, pendant l'éternité bienheureuse: *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Ainsi soit-il.

FIN.

778

1. de la nécessité de rétablir le clergé &c

2. Ça ira-t-il &c

3. Dialogue

4. Paroles de Consolation

5. Exhortation aux vrais Catholiques &c

6. nouveau Compte rendu au Roi &c

7. Eulogies Paschales

8. Suite du Catéchisme de l'intrus

9. Profession de foi &c

10. Le guide des Catholiques &c

11. nouveau motifs de Confiance

12. Exaudiat traduit heureusement

13. Exhortations des Prêtres non assermentés &c